



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Canadian Theses Service

Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

## CANADIAN THESES

## THÈSES CANADIENNES

### NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION  
HAS BEEN MICROFILMED  
EXACTLY AS RECEIVED

### AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ  
MICROFILMÉE TELLE QUE  
NOUS L'AVONS REÇUE

UNE ANALYSE DES ATTENTES DE RÔLE  
DU SPECIALISTE EN-EDUCATION PHYSIQUE  
A L'ELEMENTAIRE DANS L'OUTAOUAIS QUEBECOIS

PAR

MOUSSA COULIBALY

Thèse présentée à l'Ecole des études supérieures et de la recherche  
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention  
de la maîtrise en éducation physique (administration)

1983



UNIVERSITÉ D'OTTAWA  
UNIVERSITY OF OTTAWA

## REMERCIEMENTS .

J'aimerais exprimer mon extrême gratitude envers le Dr Daniel Soucie qui a bien voulu superviser cette étude et a rendu possible la réalisation de cette thèse.

Toute ma reconnaissance va également envers M. le professeur Léo Deschênes pour ses précieux conseils et son étroite collaboration.

J'aimerais également remercier tous les professeurs et personnel du département d'éducation physique pour leur collaboration occasionnelle.

## TABLE DE MATIERE

	page
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	viii
<b>Chapitre I</b>	
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
Notion de rôle et d'attentes de rôle..	4
But de l'étude et énoncé du problème...	7
Hypothèses de recherche.....	8
Définition des termes.....	9
Les délimitations de l'étude.....	10
Les limitations de l'étude.....	11
Références.....	13
<b>Chapitre II</b>	
<b>REVUE DE LA LITTERATURE.....</b>	<b>15</b>
Ouvrages québécois traitant du rôle de l'enseignant en éducation physique.....	16
Textes ministériels traitant des fonctions du spécialiste en éducation physique au niveau primaire.....	20
Etudes empiriques traitant des attentes de rôle des professeurs d'éducation physique.....	21
Résumé-synthèse.....	29
Références.....	31
<b>Chapitre III</b>	
<b>METHODOLOGIE.....</b>	<b>34</b>
Instrument de mesure.....	34
Sélection de sujets.....	38
Collecte des données.....	38
Traitements statistiques.....	42
Références.....	46

page

Chapitre IV

ANALYSE DES DONNEES..... 47

-Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique à l'égard de la dimension enseignement..... 51

-Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique à l'égard de la dimension animation para-scolaire..... 53

-Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique à l'égard de la dimension administration..... 55

-Comparaison des attentes des spécialistes d'éducation physique de sexe masculin et féminin..... 61

-Classification des énoncés par ordre de priorité dans chacune des trois dimensions du questionnaire..... 61

Références..... 66

Chapitre V

RESUME, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..... 67

Enoncé du problème..... 67

Revue de la littérature..... 68

Méthodologie..... 69

Résultats..... 71

Conclusions..... 73

Recommandations..... 74

Référence..... 75

BIBLIOGRAPHIE..... 76

	page
APPENDICE A	
Institutions scolaires participantes.....	80
APPENDICE B	
Correspondance et questionnaire.....	82
APPENDICE C	
Entrevue semi-structurée.....	88

## LISTE DES TABLEAUX

		page
2.1	Tableau synoptique du rôle du spécialiste en éducation physique au primaire.....	23
3.1	Description sommaire de l'échantillon des sujets.....	40
4.1	Répartition des réponses de la part des directeurs d'école aux 27 énoncés du questionnaire.....	48
4.2	Répartition des réponses de la part des titulaires de classe aux 27 énoncés du questionnaire.....	49
4.3	Répartition des réponses de la part des spécialistes d'éducation physique aux 27 énoncés du questionnaire.....	50
4.4	Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes d'éducation physique à l'égard de la dimension enseignement.....	52
4.5	Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes d'éducation physique à l'égard de la dimension animation para-scolaire.....	54
4.6	Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes d'éducation physique à l'égard de la dimension administration.....	56
4.7	Réponses des intervenants du milieu scolaire à la question 16: "Le spécialiste en éducation physique devrait rendre compte au conseiller pédagogique en éducation physique de la commission scolaire.".....	59

page

4.8	Réponses des intervenants du milieu scolaire à la question 25: "Le spécialiste en éducation physique devrait gérer le budget alloué à l'éducation physique et sportive dans son école.".....	60
4.9	Comparaison des attentes des spécialistes d'éducation physique de sexe masculin et féminin. ....	62
4.10	Classification des priorités que les trois groupes de répondants favorisaient à l'intérieur de chacune des trois dimensions du questionnaire.....	64

LISTE DES FIGURES

	page
3.1 Echelle de quantification pour chaque élément du questionnaire.....	39

## Chapitre I

### INTRODUCTION

Dans son énoncé de politique et son plan d'action pour l'école québécoise, le Ministre de l'Education définit l'éducation physique comme une discipline centrée sur le développement de la personne en tant que totalité agissante. "La personne est corps, intelligence, affectivité. Elle a une dimension sociale." (Ministère de l'Education, L'école québécoise, 1976, p. 26). L'éducation physique conduit l'élève dans un univers où il approfondit la connaissance de ses capacités d'agir et canalise toutes ses ressources motrices, cognitives et affectives nécessaires à la maîtrise du geste. L'éducation physique s'inscrit ainsi directement dans le développement du moi qui agit, se projette et se dépasse à travers l'action: tel est l'objectif global du nouveau programme d'étude d'éducation physique au Québec (Ministère de l'Education, Programme d'étude primaire, 1981, p. 3).

L'éducation physique québécoise se caractérise donc par le fait qu'elle poursuit le développement intégral des élèves. Les intentions sont d'abord éducatives. C'est une discipline qui vise, à travers les expériences de mouvement qu'elle propose, la production de changements qui amènent les élèves à développer chez eux des façons particulières et personnelles d'agir. Elle inscrit les élèves dans un processus dynamique de développement de leurs capacités d'action, conduisant à la conscience, à l'affirmation et à l'expression de soi (Beaulac, 1980, p.

16). Elle leur permet de s'épanouir comme personnes autonomes et créatives et de se préparer à leur rôle de citoyen (Ministère de l'Éducation, L'école québécoise, 1979, p. 36). Ce qui compte en éducation physique ce sont les gains personnels de l'élève, son bien-être.

Dans cette perspective, l'éducateur physique assume un rôle important dans l'éducation des enfants du primaire. En tant qu'enseignant, celui-ci fait partie du système éducatif élaboré par la société québécoise afin d'assurer l'éducation appropriée des jeunes. L'enseignement et l'école constituent en effet un système d'action, qui est lui-même un sous-système au sein de la société québécoise. Ce que l'on appelle couramment le système scolaire, est une des structures concrètes qui correspondent à la fonction de socialisation dans la société (Bélanger et Rocher, 1980, p. 28). En tant que système d'action ayant son autonomie relative, le système scolaire comprend une multiplicité d'unités que sont les acteurs impliqués (enseignants, enseignés, administrateurs, etc.), des structures administratives, des autorités hiérarchiques, et des programmes qui définissent les contenus du processus d'enseignement. Le système scolaire est une société en miniature dans laquelle, les administrateurs, les superviseurs, les professeurs et les élèves représentent des positions ou des fonctions à l'intérieur du système (Lucio et McNeil, 1969, pp. 27-28). De plus certains droits et devoirs sont associés à chaque position. Ainsi le directeur est appelé à déployer ses talents dans des secteurs multiples de la vie de l'école, à savoir: les programmes d'enseignement, la vie

étudiante, le personnel, les ressources financières, et les relations école-milieu (Deblois et Moisset, 1981, p. 263). D'une manière générale, on pourrait dire que le directeur est la figure-clé du processus éducatif, dirigeant les efforts de tous les agents impliqués dans l'enseignement et travaillant tant avec les élèves et les professeurs qu'avec les parents, le gouvernement et le milieu (Byrne, cité par Deblois et Moisset, 1981, p. 264). De son côté, le professeur a autorité sur la classe et assume des responsabilités techniques et pédagogiques. Il actualise le programme officiel, conduit ses cours, évalue ses élèves et entretient un bon climat social dans ses relations avec les élèves et tous les autres intervenants dans l'institution.

Les droits et devoirs rattachés aux différentes positions dans l'école sont définies comme rôle (Lucio et McNeil, 1969, p. 28). Une position dans une structure sociale équivaut à un ensemble d'attentes de rôle. Ainsi un ensemble de normes d'attentes est associé à chacune des positions reconnues sociologiquement. Le rôle social d'un spécialiste en éducation physique par exemple, ne le décrit pas dans sa totalité, mais le définit dans une situation déterminée, dans des conditions concrètes attendues par son environnement. Le rôle ici est surtout envisagé au niveau du rapport d'un individu et du milieu dans lequel il évolue. A ce moment alors le rôle se laisse définir sous ses aspects de contrainte, c'est-à-dire des tâches obligatoires fixées par le groupe social. Au rôle du spécialiste en éducation physique, l'on accorde une somme de tâches, et c'est cet ensemble de tâches qui constitue finalement son rôle. Comme l'écrit Guyot (cité par Sheedy, 1970, p.

102), certaines des tâches du spécialiste en éducation physique sont en relation étroite avec la finalité sociale de son rôle, et en dehors de ce cadre social, son rôle change totalement.

La détermination des attentes de rôle du spécialiste d'éducation physique, par l'ensemble des intervenants au primaire est un pré-requis pour l'amélioration de la collaboration inter-disciplinaire de même qu'une garantie pour une meilleure efficacité de son action dans le système éducatif général dans ces institutions. Tel est l'objet principal de la présente étude.

Notion de rôle et d'attentes de rôle

Sarbin et Allen (1969) abordent dans leur ouvrage Handbook of Social Psychology, la notion de rôle dans une perspective de théorie de rôle. Ils soulignent à ce sujet que le terme rôle dérive du théâtre, et initialement se référait au manuscrit que les acteurs récitaient lorsqu'ils jouaient leur partie dans une pièce de théâtre. La conduite de l'acteur était alors spécifique à la partie ou à la position qu'il représentait. De cette origine, la psychologie a développé une théorie des rôles joués par les gens dans la vie réelle. Et une fois encore, l'accent était mis sur le rôle ou la position pouvant être joué plutôt par les personnes assurant le rôle.

A travers l'usage de la théorie de rôle, les concepts de rôle sont utilisés pour étudier l'accomplissement de rôle par des personnes dans les groupes sociaux. Selon l'approche de la théorie de rôle, "le

point conceptuel entre la structure sociale et le comportement de rôle est le concept d'attentes de rôle" (Sarbin et Allen, 1969).

On parle d'attentes de rôle pour définir la limite ou l'étendue de comportement toléré dans l'accomplissement d'un rôle. De façon plus spécifique, ce sont les actions et qualités attendues de la personne qui à un moment donné occupe une position sociale. Getzels et al. (1968), recourent à l'approche de la théorie de rôle dans les groupes institutionnels. Pour eux, les rôles représentent des positions, des fonctions, ou statuts à l'intérieur d'une institution. Par conséquent les rôles sont définis en termes de droits et devoirs qui peuvent être attribués aux attentes de rôle.

En psychologie sociale la théorie de rôle de Newcomb porte sur l'influence de la culture et de la structure sociale sur le comportement des individus. Newcomb (cité par Gross et al., 1966, p. 16) distingue le comportement actuel du comportement normatif des titulaires d'une position en utilisant une terminologie particulière. Le terme rôle signifie l'ensemble des comportements attendus alors que l'expression "comportement de rôle" désigne le comportement actuel des titulaires d'une position.

La plupart des théoriciens considèrent donc les attentes comme une composante essentielle de la notion de rôle. Les facteurs suivants mettent en lumière ce caractère essentiel des attentes: d'une part le comportement d'un individu n'est pas le fruit du hasard; il est influencé jusqu'à un certain point par ses propres attentes et par celles des autres membres de la société ou du groupe auquel il

appartient; d'autre part, les attentes sont adressées aux individus en raison de leur position ou situation dans les systèmes de relations sociales, d'où les attentes constituent une composante essentielle des théories de rôle parce qu'elles influencent le comportement humain. Mais, en plus de les envisager dans la perspective des individus à qui elles sont adressées, les attentes peuvent aussi être considérées dans la perspective de ceux qui les définissent. Ce qui ramène au problème du consensus relatif quant à la perception des attentes de rôle. En d'autres termes, nous pouvons nous poser la question à savoir si les membres d'une société ou d'un groupe perçoivent les mêmes attentes à l'endroit des titulaires d'une fonction.

Pour les fins de la présente étude, la définition utilisée par Gross et ses collègues dans leur volume sur l'analyse du rôle du surintendant d'école situant le rôle dans une perspective organisationnelle paraît être pertinente: "une somme d'attentes attribuées à un titulaire d'une position sociale (Gross et al., 1966, p. 60). Or, tout système social comporte un aspect institutionnel, les membres faisant partie de ce système se donnent des normes de fonctionnement et de comportement qui deviennent très vite institutionalisées (Deblois, 1981, p. 265). Ces impératifs institutionnels se trouvent encore plus clairement définis dans les rôles et surtout dans les attentes que l'on entretient à l'égard de ceux qui assument ces rôles. Un rôle est ici défini non seulement en terme de poste mais aussi en terme de responsabilités, d'obligations et de pouvoir. En outre, les attentes définissent pour celui qui assume un

rôle ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire et cela aussi longtemps qu'il assume ce rôle.

#### But de l'étude et énoncé du problème

Depuis le début des années soixante, l'éducation physique a connu une évolution importante au Québec. Il n'en reste pas moins que cette jeune profession ne semble pas encore complètement intégrée au système éducatif général et particulièrement au système scolaire primaire. Cette situation apparaît être une source de malentendus et de conflits entre les différents groupes d'intervenants, et par le fait même comme un obstacle à une plus grande efficacité des spécialistes dans le système primaire.

Le problème de la présente recherche était de déterminer l'homogénéité des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique de la part des principaux intervenants au sein de l'école élémentaire. En d'autres termes, la présente étude tentait principalement de répondre à la question suivante: jusqu'à quel point y-a-t-il consensus entre les directeurs d'école, les enseignants titulaires et les spécialistes en éducation physique par rapport au rôle que devrait jouer cet enseignant spécialiste? Pour ce faire trois principaux ensembles de tâches relatifs au rôle du spécialiste en éducation physique étaient particulièrement inventoriés, à savoir les tâches d'enseignement, les tâches d'animation d'activités para-scolaires et les tâches d'administration.

Un premier sous-problème consistait à vérifier l'homogénéité des attentes de rôle de la part des enseignants spécialistes masculins et féminins.

Un deuxième sous-problème consistait à déterminer les attentes des trois groupes de répondants quant aux tâches prioritaires qu'on favorise à l'intérieur de chacune des trois dimensions faisant l'objet de la présente étude.

Aucune hypothèse de recherche n'avait été formulée relativement à ce deuxième sous-problème. Le chercheur a voulu par curiosité vérifier les tâches que les trois groupes de répondants priorisaient au niveau de chacune des trois dimensions.

#### Hypothèses de recherche

Dans le but de faciliter l'orientation de la présente recherche, les hypothèses suivantes ont servi de cadre de référence. Celles-ci ont été formulées à partir des études empiriques restreintes existant sur le sujet dans le domaine de l'éducation physique, de même qu'à partir d'une connaissance et d'une perception personnelles du milieu de travail à l'élémentaire au Québec.

(1) Les trois groupes de répondants à savoir les directeurs d'écoles, les titulaires de classe et les spécialistes en éducation physique auront des attentes similaires quant au rôle que devrait jouer le spécialiste en éducation physique au sein de l'école primaire, à l'égard de la dimension "enseignement".

(2) Les différences perceptuelles entre les spécialistes et les deux autres catégories d'intervenants relativement aux attentes du rôle de l'éducateur physique dans l'école, se situeront au niveau de la dimension "animation" d'activités para-scolaires.

(3) Il y aura des différences de perceptions entre les spécialistes et les deux autres catégories d'intervenants relativement aux attentes du rôle de l'éducateur physique dans l'école, à l'égard de la dimension "administration".

(4) Il y aura homogénéité de perception des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique entre les spécialistes masculins et féminins.

Statistiquement, les hypothèses nulles ont été formulées afin de vérifier la teneur des hypothèses de recherche. Le niveau minimum .05 de confiance a été utilisé afin d'infirmer ou de confirmer les différences significatives entre les moyennes des scores obtenus par les diverses catégories de répondants.

#### Définition des termes

Enseignant. Toute personne employée par une commission scolaire dont l'occupation est d'enseigner à des élèves en vertu des dispositions de la loi sur l'instruction publique.

Spécialiste d'éducation physique. Gradué(e) en éducation physique dans une université et qui enseigne à temps complet dans une école

primaire (élémentaire) au premier cycle (1.2.3) ou au second cycle (4.5.6) ou à la maternelle.

Titulaire. Celui ou celle qui est responsable, à temps plein, d'une classe d'enfants du niveau élémentaire.

Directeur(trice). Fonctionnaire occupant le poste le plus élevé dans la hiérarchie d'une administration d'école primaire.

Attentes. Un ensemble de standards d'évaluation qui s'applique au spécialiste en éducation physique au primaire.

Rôle. Ensemble explicite des droits et des obligations du spécialiste en éducation physique en rapport avec sa fonction à l'école primaire.

#### Les délimitations de l'étude

Cette étude a été restreinte géographiquement à la région de l'Outaouais québécois et particulièrement aux trois villes de Hull, Gatineau et Aylmer. L'expérimentation s'est déroulée dans les écoles primaires publiques françaises situées dans les trois villes précitées. Il ne faudra extrapoler les résultats à d'autres régions du Québec qu'avec beaucoup de prudence. En plus d'offrir certains avantages évidents sur le plan de la facilité d'accès à ces institutions scolaires, le choix de la population dans l'Outaouais présentait des avantages d'ordre méthodologique. D'une part, l'homogénéité des sujets a permis d'éviter l'introduction dans la recherche de variations qui pourraient être attribuées à des disparités régionales. D'autre part,

toutes ces écoles primaires dispensent l'éducation physique et possèdent pour la plupart un spécialiste et des installations sportives adéquates pour l'enseignement de cette matière. La population était composée de tous les spécialistes en éducation physique travaillant à temps complet dans ces écoles primaires, des directeurs et/ou directrices d'école et de deux titulaires choisis au hasard, l'un au premier cycle, l'autre au deuxième cycle.

#### Les limitations de l'étude

L'extrapolation à partir des résultats de la présente recherche a été limitée par les facteurs suivants:

(1) L'aire géographique considérée pour l'étude comprenait uniquement les écoles primaires françaises où oeuvrait un spécialiste en éducation physique, dans les quatre commissions scolaires de Gatineau, Outaouais-Hull, Aylmer et Champlain. Au total quarante-cinq écoles seulement étaient impliquées dans l'étude.

(2) Les intervenants en éducation physique (N = 45) étaient tous des spécialistes diplômés d'université et oeuvrant à temps complet dans une ou plusieurs de ces écoles primaires.

(3) Les autres intervenants étaient les directeurs et/ou directrices d'école (N = 45), et les titulaires de classe (N = 88) choisis au hasard à raison de deux par école, dans ces mêmes institutions scolaires.

(4) L'instrument de recherche utilisé pour la présente étude, a été conçu par l'auteur et comprenait trente-six éléments, qui ont servi à mesurer les trois principales dimensions du rôle du spécialiste en éducation physique à savoir la dimension enseignement, la dimension animation (para-scolaire), et la dimension administration.

## Références

- Beaulac, G. "L'éducation physique à l'école". Vie pédagogique, no. 10, Déc. 1980.
- Bélanger, P. W. et Rocher, G. "Eléments d'une sociologie de l'éducation", Ecole et société au Québec. Montréal: Editions HMH, Montréal, 1970.
- Deblois, C. et Moisset, J. "Problèmes de sélection des directeurs d'école primaire dans la région 03". Revue des sciences de l'éducation, vol. VII, no. 2, 1981.
- Getzels, J. W., Lipham, J. M., et Campbell, R. F. Educational Administration as a Social Process. New York: Harper and Row, 1968.
- Gross, N., Mason, W. S., et McEachern, A. W. Exploration in Role Analysis: Studies of the School Superintendancy Role. New York: John Wiley and Sons, 1966.
- Lucio, W. H., & McNeil, J. D. Supervision in Thought and Action. New York: McGraw-Hill, 1969.
- Ministère de l'Education, L'école québécoise. Enoncé de politique et plan d'action. Québec, éditeur officiel du Québec, 1979.
- Ministère de l'Education, Programme d'études-primaire. Québec, Editeur officiel du Québec, 1981.
- Sarbin, T., et Vernon, A. "Role Theory". In G. Lindzey and Aronson (Eds.): Handbook of Social Psychology, 2nd éditions, Vol. 1. Reading, Mass.: Addison-Wesley, 1969.

Sheedy, A. "Statut et rôle professionnels de l'enseignant en éducation physique". Mouvement, vol. V, no. 3:4, sept. et déc. 1970.

## Chapitre II

### REVUE DE LA LITTÉRATURE

La littérature pertinente concernant l'identification du rôle du spécialiste en éducation physique à l'école primaire est extrêmement limitée. De plus, les études empiriques relatives aux attentes de rôle de l'éducateur physique comme spécialiste sont à peu près inexistantes.

Néanmoins, l'information sur la philosophie et les objectifs de l'éducation physique en milieu scolaire est relativement abondante dans les documents officiels du Ministère de l'Éducation du Québec. Mais ces sources ne décrivent pas de manière définitive le rôle du spécialiste en éducation physique en termes de compétences exigées. Cependant, ces documents révèlent quand même certaines "attentes" que divers professionnels de l'activité physique ont réussi à envisager relativement aux tâches et responsabilités de l'intervenant-spécialiste au niveau de l'école primaire. D'autres ouvrages généraux de même que certains articles dans des revues et périodiques professionnels ont également été publiés sur le sujet.

Afin de faire un tour d'horizon de la littérature pertinente concernant le problème à l'étude dans la présente recherche, ce chapitre mettra l'emphase sur trois types d'ouvrages de référence. Premièrement, quelques ouvrages québécois relatifs au rôle de l'enseignant en éducation physique seront recensés. Deuxièmement, l'on présentera une synthèse des écrits relatifs au rôle et fonctions du spécialiste en

éducation physique en milieu scolaire primaire tels que décrits dans les textes officiels du Ministère de l'Éducation du Québec. Enfin troisièmement, une synthèse sera faite des quelques études empiriques, essentiellement des thèses de doctorat complétées pour la plupart aux États-Unis, en rapport avec les attentes de rôle de l'enseignant en éducation physique en milieu universitaire et au niveau secondaire.

#### Ouvrages québécois traitant du rôle de l'enseignant en éducation physique

Le rôle social du professeur d'éducation physique se matérialise au sein de diverses fonctions, associées à son rôle d'enseignant, d'animateur, d'entraîneur ou de chercheur, fonctions dont les accents dominants varient d'une époque à l'autre et d'une société à l'autre (Boileau, 1980, p. 16). Sur le plan individuel et collectif, l'activité physique développe certaines potentialités physiques d'ordre motrice et organique, dans des contextes adaptés pour l'élève, le sportif, l'adulte, etc... Elle favorise la stabilité socio-émotionnelle des individus par un meilleur contrôle des tensions et des conflits ou par un certain développement de l'entraide et de la sociabilité, ou encore par la création d'habitudes de vie sécurisantes et saines.

Dans la société québécoise traditionnelle, l'activité physique qui était orientée de façon à contribuer à l'élévation de l'âme, se conçoit aujourd'hui en fonction de sa contribution à l'amélioration de la qualité de la vie (Harvey, 1982, p. 39). L'activité physique inculque

aux individus des valeurs, des attitudes, des comportements jugés désirables et adaptés à l'état de développement social. L'éducation physique québécoise se donne comme fonction d'assurer un certain niveau d'intégration sociale. Le rôle social de l'éducateur physique désigne donc l'ensemble de ses modes d'appartenance et de participation aux différentes collectivités de la société (Boileau, 1982, p. 16).

Pour la société québécoise, on peut esquisser les grandes orientations de l'activité physique de ces dernières années à partir des documents-clés du gouvernement. Le rapport du Ministre d'Etat au développement culturel du Québec consacre l'intégration de l'activité physique au sein de la culture (La politique québécoise de développement culturel, vol. 2, pp. 195:202, 1978). D'après ce rapport, l'Etat devra dans ses politiques de loisirs accorder autant d'attention à la pratique d'activités qui sont plutôt de l'ordre de l'expression que de celui de la compétition. De plus, le livre blanc sur le loisir au Québec note pour l'activité physique et le sport, que le but poursuivi devient "de contribuer au bien-être des citoyens en rendant la pratique de l'activité physique accessible à tous, conformément à leurs aspirations et dans les meilleures conditions possibles de réalisation (Charron, 1979, pp. 52-53). D'où trois grands objectifs nationaux à partir de cette orientation: (1) L'amélioration de la condition physique de la population par l'intermédiaire du programme d'éducation physique au niveau scolaire et du programme de Kino-Québec pour la population adulte; (2) la démocratisation de la pratique sportive sur tout le


territoire par une distribution adéquate des ressources et des programmes; (3) la facilitation de l'émergence d'une élite sportive.

Ces nouveaux objectifs de l'éducation physique se traduisent par de nouvelles activités et de nouveaux programmes qui rejoignent un éventail beaucoup plus large de clientèles populaires. L'élargissement du champ d'action de la profession d'éducateur physique revêt différentes significations selon les différents contextes. Ainsi le concept d'éducation physique peut s'évaluer à partir du critère de la compétition sportive, ou du perfectionnement physique comme expression de supériorité (Demers, 1980, p. 87). Ce qui ramène les exercices physiques, la culture physique, le conditionnement physique, à autant de formes symboliques d'expression de soi qui impliquent une diversité de rôles autour desquels gravitent les attentes de rôle de l'éducateur physique.

La société moderne et ses conséquences de stress, de tension, de pollution, de suralimentation, de sédentarité, génère des problèmes à la mesure de la technologie moderne (Demers, 1980). L'éducateur physique doit assumer la responsabilité d'intervenir à son niveau chaque fois que l'occasion lui sera fournie de façon à promouvoir de nouveaux comportements plus en accord avec la qualité de la vie. Les résultats de l'étude de Thibault (1970) indiquent que 22% des éducateurs physiques occupent un poste dans le champ communautaire; 7,4% dans le plein air spécialisé; 40,7% dans le sport général; 29,6% dans le sport spécialisé. Dans l'échantillon de cette étude, les éducateurs physiques se retrouvent en grande majorité dans le secteur sportif. On peut donc leur

attribuer un rôle de contrôle de la population dans l'amélioration de la qualité de vie.

Au niveau de l'école, les grandes orientations de l'activité physique scolaire sont intégrées à la réforme de l'enseignement primaire et amorcées par le livre vert du Ministère de l'Éducation (1978), poursuivies par le document d'énoncé de politique et plan d'action (1979), et finalisées par le nouveau programme d'étude en éducation physique au primaire (1981). Ces programmes renouent avec la tradition humaniste par leur effort d'intégration de l'éducation physique à un projet éducatif global. L'éducation physique y est définie comme "une discipline centrée sur le développement de la personne en tant que totalité agissante, la personne est corps, intelligence et affectivité. Elle a une dimension sociale" (Ministère de l'Éducation, L'école québécoise, p. 26). L'enseignement de l'éducation physique dans son aspect générique d'interaction professeur-étudiant, obéit aux mêmes mécanismes mis en place aussi bien dans l'enseignement du français que des mathématiques. Par exemple les styles d'enseignement de Mosston (1972) sont génériques à toutes les matières. Les professeurs d'éducation physique ne sont pas différents des autres enseignants. Ils ont reçu une formation universitaire analogue et évoluent dans les mêmes milieux scolaires. Le spécialiste en éducation physique est avant tout un "éducateur" qui, comme ses collègues titulaires ou spécialistes dans d'autres domaines, doit permettre à chaque élève de développer ses potentialités latentes (Genet, 1982, p. 3). Cette intégration suit de près les finalités du projet éducatif qui veut "que la personne soit



consciente de ses racines, recherche les valeurs humaines les plus élevées, se soucie de son bien-être, de sa propre dignité et soit respectueuse de la dignité des autres" (Ministère de l'Education, programme d'études-primaire, 1981, p. 8).

Dans ce cadre humaniste qui tient compte des besoins et des intérêts de l'enfant, du contenu de l'éducation physique et de certaines attentes de la société, (Ramunas, 1960) l'activité physique québécoise a privilégié certaines valeurs qui devraient avoir un impact sur les fonctions et le rôle social du professeur d'éducation physique, telles que: la réalisation personnelle et sociale à travers l'action; le respect de son corps, le sens de ses responsabilités envers son développement physique; l'engagement vis-à-vis de son bien-être et de ses loisirs; la participation active et dilettante à l'activité physique.

#### Textes ministériels traitant des fonctions du spécialiste en éducation physique au niveau primaire

La littérature sur l'évolution de l'éducation physique et du sport scolaire à l'école primaire au Québec nous révèle, à travers les différents rapports officiels du Ministère de l'Education, certaines attentes de rôle ou tâches spécifiques rattachées aux fonctions du spécialiste en éducation physique à l'école primaire.

C'est en 1969 que le Ministère de l'Education publiait un document intitulé "Les politiques du sport scolaire au Québec". Dans ce document

le Ministère demandait aux commissions scolaires du Québec de confier à l'emploi des spécialistes en éducation physique, une charge de travail dans les deux secteurs de l'application du programme d'éducation physique, à savoir la phase d'enseignement et le sport scolaire. Il lui semblait opportun d'intégrer pour la première fois l'organisation et l'animation du sport scolaire le plus rapidement possible à la charge de travail de l'éducateur physique.

En mai 1971, la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, Division de l'éducation physique du Ministère de l'Education, précisait dans son projet de guide d'organisation de l'éducation physique à l'école élémentaire le rôle des titulaires et des spécialistes en éducation physique dans l'organisation et l'animation de ces activités (Ministère de l'Education, Guide de l'organisation de l'éducation physique à l'école élémentaire, mai, 1971). Les titulaires ont la responsabilité de la mise en application du programme des activités de mouvement au premier cycle. Les spécialistes ont la responsabilité de la mise en application du programme des activités de mouvement généralement au deuxième cycle. De plus ils ont le rôle de coordonner le travail des titulaires quant aux activités de mouvement et celui d'organiser et d'animer les activités de la phase de libre participation (activités sportives, de loisirs et para-scolaires). Enfin, le spécialiste doit répondre de ses fonctions au représentant de la commission scolaire en éducation physique.

Puis en février 1975, la Direction générale de l'enseignement élémentaire, dans son inventaire de la situation de l'éducation physique

à l'élémentaire, déterminait les secteurs d'intervention et les tâches confiées aux spécialistes en éducation physique.

Enfin en avril 1975, le Ministère de l'Education dans son rapport du groupe de travail sur l'éducation physique et le sport à l'école définissait les fonctions du spécialiste-enseignant, et du spécialiste personne-ressource en regard de la programmation de l'éducation physique à l'élémentaire.

Cette analyse des secteurs d'intervention, et des attentes de rôle rattachées aux fonctions du spécialiste à l'élémentaire, nous permet de dresser un tableau synoptique des différentes tâches d'enseignement, d'animation et d'administration appartenant à l'éducateur physique au niveau primaire (voir tableau 2.1).

#### Etudes empiriques traitant des attentes de rôle des professeurs d'éducation physique

En 1971, Wood a complété une étude relative à la définition des attentes réciproques de rôle des professeurs féminins d'éducation physique et des directeurs de département. Le but de cette étude était de déterminer le niveau de consensus qui existait entre les professeurs féminins d'éducation physique et leur chef de département respectif quant aux attentes de rôle et quant à la satisfaction des professeurs du leadership professionnel exercé par leur chef de département.

L'échantillon pour cette étude comportait 102 professeurs féminins d'éducation physique, dix chefs de département de dix universités. Des

Tableau 2.1

Tableau synoptique du rôle du spécialiste en éducation physique au primaire

Enseignement	Animation	Administration
<p>Aider ou assister le titulaire au 1er cycle.</p>	<p>Animier au 1er cycle.</p>	<p>Coordonner le travail du titulaire.</p>
<p>Enseigner et appliquer le programme au 2e cycle.</p>	<p>Animier des après-midi de plein-air.</p>	<p>Rendre compte au responsable de la commission scolaire.</p>
<p>Etre membre à part entière du personnel enseignant de l'établissement scolaire.</p>	<p>Participer à la réalisation d'activités de jeux, de sport et de plein-air à l'école en collaboration avec les comités d'élèves et les titulaires.</p>	<p>Assister aux réunions avec ses collègues et supérieurs.</p>
<p>Etre à la disposition des élèves qui demandent son conseil.</p>	<p>Encadrer des groupes sélectionnés d'élèves pour vivre des expériences sportives inter-écoles.</p>	<p>Voir au bon état hygiénique et sécuritaire de l'environnement physique.</p>
<p>Rédiger des leçons détaillées pour aider les enseignants.</p>	<p>Collaborer à la préparation et l'animation de projets spéciaux (classes vertes, rouges, de neige, festivals sportifs, etc).</p>	<p>Inventorier le matériel.</p>
<p>Voir à l'installation, la répartition et la remise du matériel pédagogique.</p>	<p>Animier des activités sportives de l'école.</p>	<p>Conseiller sur l'achat d'équipement et de matériel didactique.</p>
<p>Accomplir diverses tâches complémentaires dans l'enseignement.</p>	<p>Animier des activités de loisir.</p>	<p>Sensibiliser et conseiller le personnel de direction des écoles.</p>
<p>Interpréter et expliciter le programme institutionnel aux enseignants de son école en fonction de l'âge de l'élève.</p>	<p>Encadrer des groupes sélectionnés d'élèves pour vivre des expériences sportives inter-commissions scolaires.</p>	<p>Elaborer le programme institutionnel.</p>
<p>Définir clairement le contenu de l'apprentissage et formation.</p>		<p>Proposer des activités de plein-air.</p>

Tableau 2.1

Tableau synoptique du rôle du spécialiste en éducation physique au primaire (suite...)

Enseignement	Animation	Administration
<p>Préciser les modalités d'évaluation des élèves, rendement scolaire et "testing".</p> <p>Participer à la recherche des besoins de perfectionnement auprès des titulaires.</p>		<p>Proposer des modes d'organisation des activités de sport intra-muros, inter-écoles.</p> <p>Etablir la liaison avec les organismes de loisirs publics et/ou privés.</p>
<p>Soutenir, appuyer et instrumenter les enseignants à dispenser le programme d'éducation physique.</p>		<p>Collaborer à l'élaboration du programme institutionnel avec le responsable de l'éducation physique de la commission scolaire.</p>
		<p>Participer à établir un diagnostic d'implantation du programme institutionnel dans son école (relance, révision).</p>
		<p>Contribuer à une politique d'accessibilité aux équipements à l'intention des adultes, le soir.</p>

procédures modifiées d'échantillonnage au hasard ont été utilisées pour sélectionner la population des professeurs. L'instrument construit spécialement pour cette étude comprenait des items dressés à partir de déclarations d'attentes trouvées dans la littérature pertinente et se composait de 24 items relatifs aux attentes des directeurs et quinze items relatifs à la satisfaction du leadership professionnel du directeur.

Les résultats de cette étude ont indiqué, d'une part, que les professeurs n'étaient pas très précis dans la prédiction des réponses des directeurs et, d'autre part, la relation entre les réponses des professeurs et celles des directeurs n'était pas grande. De plus les professeurs percevaient un haut degré de consensus entre leurs propres réponses et celles de leurs directeurs.

En 1973, Burton réalise une étude relative à la comparaison des attentes de quatre groupes concernant le rôle du professeur d'éducation physique. Cette étude avait pour but de constater si les nouveaux étudiants, les anciens étudiants, les professeurs dans une école publique et les professeurs d'éducation physique avaient des opinions différentes à l'égard du rôle du professeur d'éducation physique.

Une liste de 25 énoncés fut développée pour établir les attentes de rôle de ces groupes, et trois choix furent proposés pour chaque énoncé. Les membres de chaque groupe furent priés d'indiquer le choix qui se rapprochait le plus de leur opinion en regard de ces énoncés et de les classer en tenant compte de l'importance qu'ils accordaient à la pratique de l'éducation physique dans les classes d'école publique.

L'analyse des résultats a permis de constater: des différences significatives entre les quatre groupes considérés, au niveau de l'importance accordée dans la classification des énoncés par les hommes et les femmes dans chaque groupe. Mais les sous-groupes masculins étaient plus d'accord dans leur opinion et leur classification que les sous-groupes féminins.

En 1975, Weber fit une étude sur la définition du rôle du professeur féminin d'éducation physique à l'école secondaire. Les buts de cette étude étaient, d'une part, d'identifier les attentes des nouveaux et anciens étudiants en éducation physique, des principaux d'école, et des professeurs autres que ceux d'éducation physique; d'autre part, l'étude avait pour but de décrire les similitudes et les différences de points de vue entre ces groupes. Pour cela, dans un questionnaire de compétence d'un professeur, il leur fut demandé de mettre en évidence le degré de compétence qu'ils accordaient à un professeur féminin d'éducation physique au secondaire.

L'analyse des résultats a révélé un haut degré de congruence entre les professeurs d'éducation physique et les principaux au secondaire. De plus, cette congruence était plus accentuée entre les professeurs autres que ceux d'éducation physique et les principaux d'école. Enfin le rôle du professeur féminin était perçu de façon différente par chaque groupe considéré.

En 1975, Hunter a fait une étude sur les attentes de rôle des professeurs d'éducation et des principaux dans l'état d'Illinois. Le problème essentiel de cette étude était d'identifier et de comparer la

congruence des attentes de rôle entre les deux groupes. L'instrument utilisé dans cette étude était une modification de celui utilisé par Wood dans sa dissertation de doctorat. Les sujets étaient composés de 54 principaux, de 72 professeurs venant de 30 petites écoles, et de 195 professeurs venant de 24 grandes écoles.

Les résultats de cette recherche ont permis de conclure que la position professionnelle est un facteur qui influençait la manière dont les principaux et les professeurs d'éducation physique percevaient leur rôle l'un et l'autre, et que les professeurs d'éducation physique dans les grandes et petites écoles sont d'accord dans leur perception de l'étendue des attentes de rôle idéal des professeurs d'éducation physique.

En 1975, Hendry réalisa une étude sur le rôle du professeur d'éducation physique. Le but de sa recherche était d'inventorier les attentes de rôle de la part des professeurs d'éducation physique, des collègues enseignants, des coordonnateurs et des élèves dans treize écoles urbaines. L'étude a donné les résultats suivants: les collègues enseignants et les coordonnateurs percevaient le professeur d'éducation physique comme quelqu'un ayant de petites responsabilités et un bas statut. Il y avait accord dans les attentes des coordonnateurs et des professeurs d'éducation physique quant à l'influence disciplinaire exercée par les professeurs d'éducation physique dans l'école. Enfin les attentes des professeurs d'éducation physique différaient significativement de celles à la fois des collègues et coordonnateurs

dans certaines aires d'accomplissement du rôle du professeur d'éducation physique.

En 1979, Pace fit une étude comparative des définitions du rôle des professeurs d'éducation physique et des futurs professeurs du secondaire. Le but de cette recherche était d'établir la similitude dans la définition de rôle du professeur, entre les professeurs d'éducation physique et les futurs professeurs et de décrire l'évolution de ce rôle après un programme de formation professionnelle. Les sujets étaient composés de tous les membres du département d'éducation physique qui avaient trois ans d'ancienneté ou plus, et de tous les futurs professeurs qui complétaient leur programme. Les instruments utilisés étaient un questionnaire de 89 énoncés de compétence d'enseignement qu'un professeur d'éducation physique devrait s'attendre à réaliser, et une interview de 30 minutes sur le rôle d'un professeur d'éducation physique au secondaire.

Les résultats de cette étude ont pu constater que: les professeurs du département d'éducation physique et les futurs professeurs utilisaient les mêmes sous-rôles pour définir le rôle d'un professeur d'éducation physique mais classifiaient l'importance différemment. Les futurs professeurs ne se voyaient pas de la même façon que les professeurs les percevaient en terme de définition de rôle.

En 1983, Desrosiers, a fait une étude auprès d'enseignants titulaires en exercice, afin de situer leur intervention (intensité, nature, liens avec le spécialiste). La population-cible était constituée des enseignants titulaires québécois, d'expression françaises, ayant

acquis une formation de base en éducation physique au primaire à l'Université Laval ou à l'Université de Sherbrooke et qui travaillaient dans la région de Québec ou des Cantons de l'Est.

Les résultats de cette étude ont démontré qu'il y avait peu de collaboration entre enseignants titulaires et spécialistes. L'enseignant titulaire co-animaient des activités avec l'enseignant spécialiste dans de très rares cas. Les enseignants titulaires ayant acquis une formation en éducation physique ont perçu recevoir peu d'aide de la part du spécialiste en éducation physique qui enseignait à leur groupe classe, sur le plan du contenu, de l'organisation ou de l'intervention. Les spécialistes affichaient peu d'initiative en termes de diffusion d'information de même qu'en offre de service. La grande majorité (82%) des titulaires ont perçu le spécialiste comme étant disponible à discuter avec eux de leurs projets en activité physique. La majorité (69%) ont signalé que le spécialiste participait à l'occasion à l'animation d'activités mises de l'avant par les titulaires.

#### Résumé-synthèse

L'examen attentif des différents ouvrages, des textes officiels du Ministère de l'Éducation du Québec, ainsi que des études et recherches empiriques traitant du rôle du professeur d'éducation physique, démontrent les faits suivants: premièrement, depuis une dizaine d'années, des efforts incessants de publications de la part de spécialistes et chercheurs en éducation physique ont été déployés afin

de démontrer l'importance de cette spécialité tant dans le domaine scolaire que celui de la société toute entière comme phénomène culturel et social. Deuxièmement, le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Ministère de l'Éducation a confirmé à travers différents rapports officiels, l'importance et l'insertion de l'éducation physique dans le système éducatif général et a effectué de nombreuses études pour identifier les différents secteurs d'intervention, les fonctions et les tâches qui s'y rattachent. Troisièmement, certaines études et recherches empiriques particulièrement faites aux États-Unis dans les milieux universitaires et secondaires et par conséquent très peu liées à la présente étude, ont montré qu'on n'avait pas toujours la même perception du rôle de spécialiste en éducation physique chez les divers intervenants dans les établissements scolaires et universitaires. Ces recherches ont également démontré que les tâches spécifiques rattachées aux fonctions de spécialiste n'étaient pas toujours bien définies. Enfin les études empiriques ont fait valoir qu'il n'y avait pas assez de collaboration entre les titulaires de classe et les spécialistes en éducation physique à l'élémentaire dans les activités de mouvement.

## Références

- Boileau, R. "Rôle et statut du professionnel de l'activité physique".  
L'Education physique: où va la profession? Montréal, les Editeurs  
Desport, 1982.
- Charron, C. On a un monde à recréer. Livre blanc sur le loisir au  
Québec, Editeur officiel du Québec, 1979.
- Burton, D. E. "A comparison of the expectations of four groups for the  
role of the physical education teacher". Doctoral Dissertation,  
University of New Mexico, 1973.
- Demers, P. J. "L'éducation physique scolaire Québécoise, une nouvelle  
mission sociale à découvrir". Revue des sciences de l'éducation, vol.  
VI, no. 1, 1980.
- Desrosiers, P. "L'intervention volontaire des enseignants titulaires  
ayant acquis une formation de base en éducation physique". Revue de  
l'ACSEPR, vol. 49, no. 2, Nov.-Déc., 1982.
- Genet, Y. "L'activité physique, un potentiel, une ressource pour les  
élèves ou pour les enseignants"? AIVEEAPQ, 6 mars, 1982.
- Harvey, J. "Les professionnels de l'activité physique: agents  
d'émancipation ou agents de contrôle"? L'éducation physique: où va  
la profession? Montréal, les Editions Desport, 1982.
- Hendry, L. B. "The role of the physical education teacher". Educational  
Research, vol. 17, no. 2, February, 1975.

Hunter, J. E. "Role expectations of selected secondary physical education teachers and principals in Illinois". Doctoral Dissertation, University of Illinois at Urbana, Champaign, 1975.

Ministère de l'Education Consultation sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire - synthèse des résultats de la consultation. Québec, Editeur officiel, 1978.

Ministère de l'Education Guide de l'organisation de l'éducation physique à l'école élémentaire. Québec, Editeur officiel, mai, 1971.

Ministère de l'Education Politique du sport scolaire au Québec. Québec, Editeur officiel, nov., 1969.

Ministère de l'Education Programme d'études-primaire - Education physique. Québec, Editeur officiel du Québec, 1981.

Ministère de l'Education Rapport du groupe de travail ou l'éducation physique et le sport à l'école. Québec, Editeur officiel, avril, 1975.

Ministère de l'Education Rapport préliminaire du groupe de travail ministériel sur l'éducation physique et le sport en milieu scolaire. Québec, Editeur officiel, février, 1975.

Ministère d'Etat au développement culturel La politique Québécoise de développement culturel, vol. 2, Québec, Editeur officiel, 1978.

Mosston, M. Teaching: From Command to Discovery. Belmont, California: Wadsworth, 1972.

Pace, J. A. "A comparison of the role definitions of physical education college teachers and prospective high school teachers". Doctoral Dissertation, University of Michigan, 1979.

Ramunas, A. P. L'éducation physique dans un humanisme intégral, 2e éd.

Les éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Canada, 1960.

Thibault, A. "Les travailleurs en loisir et l'éducation psycho-sociale au loisir". Thèse de doctorat<sup>1</sup>, Université Laval, 1980.

Weber, M. L. "The role of the woman high school physical education teacher as viewed by selected university and public school personnel in Wisconsin". Doctoral Dissertation, University of Wisconsin: Madison, 1974.

Wood, S. J. "Reciprocal role expectations of women physical education teachers and chairmen". Doctoral Dissertation, University of Illinois at Urbana-Champaign, 1971.

## Chapitre III

### METHODOLOGIE

Dans ce chapitre sont décrites les procédures utilisées pour vérifier les hypothèses de recherche de l'étude. Le chapitre comprend quatre sections, à savoir, premièrement la rédaction du questionnaire ou de l'instrument de mesure, deuxièmement la sélection des sujets, troisièmement la collection des données et quatrièmement les traitements statistiques.

#### Instrument de mesure

La revue de la littérature sur la perception du rôle du professeur d'éducation physique en milieu scolaire, nous fournit des instruments d'analyse. Cependant aucun des instruments utilisés n'a été appliqué au milieu spécifique de l'école élémentaire, encore moins dans le contexte québécois. De plus ces études empiriques complétées aux Etats Unis ont été réalisées dans les milieux universitaires et secondaires, donc ayant peu de lien direct avec la présente étude. Par conséquent il a donc été décidé de construire un instrument approprié.

L'instrument de mesure était composé d'une liste d'énoncés d'activités que le spécialiste en éducation physique est appelé à réaliser dans l'exercice de son rôle professionnel en milieu scolaire élémentaire. Ces activités furent présentées aux spécialistes en

éducation physique, aux directeurs ou directrices d'école, et à certains titulaires de classe, dans un questionnaire de type Likert, comme des perceptions de rôle, c'est-à-dire des comportements professionnels. Les répondants devaient réagir aux divers énoncés par rapport à leur pertinence de même que par rapport au degré d'importance de chacun d'entre eux.

L'élaboration de cette liste d'activités professionnelles a permis de se rendre compte de la diversité des attentes que les définisseurs de rôle ont face à la définition du rôle du spécialiste en éducation physique à l'école élémentaire. C'est pourquoi, étant donné cette diversité; la liste comprenait seulement les activités plus importantes reliées au rôle de l'intervenant en éducation physique au primaire. Cette liste a été élaborée en s'inspirant d'une part de la description de tâches du spécialiste en éducation physique telle que contenue dans les documents officiels du Ministère de l'Éducation, et d'autre part des questionnaires des études et recherches empiriques existant sur le sujet. Plusieurs items ont été ainsi recueillis et ont servi de base à la construction d'une première liste. Les énoncés de cette liste ont été regroupés en trois grands secteurs d'activités qui découlent essentiellement des objectifs du programme d'études au primaire. Ces trois catégories sont du domaine de l'enseignement, de l'animation (para scolaire) et de l'administration.

Deux procédures ont été utilisées pour déterminer la validité de contenu de la liste d'activités. La première procédure visait à éprouver la pertinence des activités de rôle présentées dans la liste. La

seconde procédure visait à vérifier la classification des items dans les trois grandes catégories d'activités définies, soit l'enseignement, l'animation et l'administration.

Une liste de 36 énoncés d'activités fut soumise pour consultation à sept juges qui provenaient des milieux compétents dans le domaine de l'enseignement de l'éducation physique. La répartition des juges était la suivante: trois conseillers pédagogiques diplômés d'Université en éducation physique, oeuvrant dans trois des quatre commissions scolaires concernées par l'étude, puisque la quatrième ne possédait pas de conseiller pédagogique en éducation physique, et quatre professeurs d'université impliqués dans la formation pédagogique et administrative des éducateurs physiques. Dans un premier temps et au niveau de la partie A du questionnaire, les juges déterminaient la pertinence des activités décrites par rapport au rôle que devrait jouer le spécialiste en éducation physique dans l'exercice de ses fonctions dans une école élémentaire. Cette première opération a permis de connaître les activités que l'on pouvait considérer comme valides. Les énoncés d'activités ayant fait l'unanimité de cinq juges sur sept étaient retenus.

Dans un deuxième temps et au niveau de la partie B du questionnaire, la classification des items par catégorie (enseignement, animation et administration) était faite par la même équipe de juges utilisés pour la première procédure. Cette deuxième procédure a permis de valider l'appartenance des items aux trois sections d'activités en

question. Les énoncés étaient reconnus comme classifiés dans la bonne catégorie si cinq juges sur sept étaient d'accord.

L'instrument définitif à la suite de la deuxième procédure comportait 27 items (Appendice B) qui se répartissaient comme suit: six énoncés de tâches dans la catégorie "enseignement", neuf énoncés de tâches dans la catégorie "animation" et douze énoncés de tâches dans la catégorie administration.

Ces diverses procédures étaient principalement entreprises en vue de réhausser le niveau de validité du questionnaire.

L'instrument était complété par une entrevue semi-structuré comportant huit questions (appendice C) qui spécifiaient certains aspects des items des trois catégories du questionnaire écrit. Ces questions se répartissaient de la façon suivante: deux questions relatives à la dimension enseignement; et trois questions relatives à chacune des deux dimensions animation et administration. Par manque de temps et la difficulté de rencontrer tous les divers répondants, cette entrevue a été administrée uniquement aux spécialistes parce que l'étude concernait les attentes de rôle du spécialiste en éducation physique. Enfin les résultats de l'entrevue semi-structurée ont apporté plus d'éclaircissement dans l'interprétation des données du questionnaire écrit.

### Sélection de sujets

Les sujets qui participèrent à cette étude étaient tous des éducateurs des écoles élémentaires publiques françaises des quatre commissions scolaires d'Aylmer, Champlain, Gatineau et Outaouais-Hull. Ils comprenaient tous les spécialistes en éducation physique gradués d'université, oeuvrant à temps complet dans une ou plusieurs écoles élémentaires, tous les directeurs ou directrices de ces écoles et deux titulaires de classe choisis au hasard avec remise, parmi la liste de tous les titulaires de classe de chaque école et, le cas échéant un titulaire du premier cycle et un titulaire du deuxième cycle.

### Collecte des données

Le chercheur était préalablement entré en contact téléphonique avec chacun des directeurs généraux des commissions scolaires concernées par l'étude, pour leur expliquer le projet de thèse et la collaboration qu'il souhaiterait de leur part ainsi que des directeurs d'école. Puis une lettre était parvenue à chacun d'eux pour expliquer les détails de la procédure à suivre à savoir: le spécialiste en éducation physique, le directeur d'école (seulement des institutions où un spécialiste intervenait à temps complet) et deux titulaires de classe dans chaque école, devaient répondre à un bref questionnaire de type Likert (fig. 3.1) sur le sujet, nécessitant environ quinze minutes à compléter. De plus une rencontre individuelle de trente minutes avec chaque

Totalement en désaccord	En désaccord	Indécis	D'accord	Totalement d'accord
1	2	3	4	5

Figure 3.1. Echelle de quantification pour chaque élément du questionnaire.

spécialiste avait lieu et consistait à répondre à une entrevue semi-structurée de huit questions. Donc les directeurs et les titulaires de classe n'étaient pas interviewés mais répondaient seulement au questionnaire qui traitait du rôle du spécialiste.

Une fois ces démarches préliminaires accomplies, des questionnaires accompagnés d'un memorandum ont été distribués dans chacune des écoles visées par la recherche. L'échantillonnage s'élevait à 45 directeurs d'école, 45 spécialistes en éducation physique et 88 titulaires de classe, soit une population totale de 178 sujets oeuvrant dans 45 écoles primaires.

Les questionnaires ont été distribués et recueillis dans chaque école par le chercheur entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 1983. Dans la même période, 30 spécialistes sur les 45 concernés par l'étude ont bien voulu se prêter à l'entrevue sur rendez-vous.

Tel qu'illustré au tableau (3.1), sur 45 directeurs d'école, 42 ont complété et retourné leur questionnaire, ce qui représente 93,3% de la population des directeurs. Chez les 88 titulaires de classe prévus, 83 ont retourné leur questionnaire, soit 94,3% de cette population. Enfin sur les 45 spécialistes d'éducation physique, 43 ont complété et retourné leur questionnaire ce qui représente 95,5% de la population des spécialistes. En résumé, on peut donc dire que 94,38% de la population totale ont répondu au questionnaire sur les attentes de rôle du spécialiste en éducation physique.

Des mesures étaient prises afin de préserver l'anonymat, des répondants et la confidentialité de l'information reçue de la part des

Tableau 3.1

Description sommaire de l'échantillon des sujets

Sujet	N	Moyenne d'âge	Sexe	
			Mas.	Fém.
Directeurs d'école	42	43	21	21
Titulaires de classe	83	38	6	77
Spécialistes d'E.P.	43	30	37	16
Total/Moyenne	168	37	54	114

sujets. Chacun des instruments était numéroté et les noms des répondants aussi bien que les noms des institutions n'étaient utilisés en aucun cas.

### Traitements statistiques

Des procédures statistiques appropriées ont été appliquées afin d'établir si les hypothèses retenues dans la présente recherche étaient acceptées ou rejetées.

Les informations obtenues avec les instruments de mesure furent transposées sur des feuilles de codage et mises sur ruban magnétique à l'aide d'un lecteur optique. Un programme SPSS (Statistical Package for Social Sciences) fut utilisé pour les fins d'analyse des données. Les procédures statistiques suivantes furent appliquées:

(1) Fidélité et validité de l'instrument de recherche utilisé.

Le coefficient Alpha de Cronbach (1970) a été appliqué aux données obtenues afin d'estimer la fidélité de l'instrument de recherche utilisé dans la présente étude. Pour la dimension enseignement, un coefficient Alpha de fidélité de .80 a été obtenu pour l'ensemble des neuf items reliés à cette dimension du rôle du spécialiste d'éducation physique. En ce qui a trait aux dimensions animation et administration, des valeurs Alpha de .77 et .79 ont été respectivement obtenus pour les six items reliés à l'animation et pour les douze éléments du questionnaire reliés à l'administration. Selon Amos, Brown et Mink, (1965) des

coefficients variant de .70 à 1.00 peuvent être considérés comme étant élevés. On peut donc en conclure que les éléments du questionnaire de recherche sont constants et décrivent bel et bien un concept global, c'est à dire le rôle de l'intervenant spécialiste en éducation physique. On pourrait donc être assuré d'obtenir des résultats similaires en utilisant à nouveau les mêmes éléments de ce questionnaire.

Quant à la validité du questionnaire, elle n'est pas facile à vérifier puisque, comme l'explique Oppenheim (1966) il est presque impossible de se référer à des critères valables avec lesquels établir des comparaisons. De plus, on met moins souvent en doute la validité de tels instruments de recherche en sciences sociales comme l'écrit Selltitz (1959), à cause de la relation évidente entre la question et la caractéristique que l'on désire mesurer. Toutefois, deux procédures ont été utilisées en vue de s'assurer de la validité du contenu du questionnaire. La première procédure visait à éprouver la pertinence des activités de rôle présentées dans la liste. La seconde visait à vérifier la classifications des items dans les trois grandes catégories d'activités définies, soit l'enseignement, l'animation et l'administration.

## (2) Analyse de fréquence.

Le programme SPSS fut utilisé pour compiler la distribution des scores, les écart-types, la somme des carrés et la variance de tous les scores obtenus sur chaque élément du questionnaire par les spécialistes

d'éducation physique, les titulaires de classe et les directeurs d'école. Cette analyse de fréquences fut utilisée pour les scores obtenus dans les catégories enseignement, animation (para-scolaire) et administration.

(3) Chi carré.

La procédure du chi-carré a été utilisée afin d'identifier dans chacune des trois dimensions du questionnaire, les énoncés auxquels les réponses des spécialistes, des titulaires de classe et des directeurs d'école, étaient significativement différentes au niveau de la distribution des fréquences.

(4) Analyse de variance à une dimension.

Trois analyses de variance furent utilisées pour chacune des trois dimensions du questionnaire (enseignement, animation, administration) afin d'établir les différences significatives entre les réponses des trois groupes de répondants (spécialistes, titulaires, directeurs).

(5) Scheffé.

Le test post hoc de Scheffé fut employé pour vérifier où se situaient toutes différences significatives entre les moyennes des trois groupes de répondants. Le test de Scheffé fut appliqué pour chaque rapport F significatif obtenu lors des analyses de variances mentionnées précédemment.

Les analyses de variance et les tests post hoc de Scheffé ont servi donc à vérifier les trois premières hypothèses faisant l'objet de la présente étude.

(6) Test-t.

Le test-t fut utilisé afin de vérifier toute différence significative obtenue entre les moyennes des réponses des spécialistes d'éducation physique masculins et féminins pour chacune des trois dimensions du questionnaire de l'étude.

Cette dernière procédure statistique a servi donc à infirmer ou supporter la quatrième et dernière hypothèse de recherche de la présente étude.

## Références

Amos, J. R., Brown, F. H., et Mink, O. G. Statistical Concepts. New York: harper and Row, 1965, p. 64.

Cronbach, L. J. Essentials of Psychological Testing, Third Edition, New York: Harper and Row, 1970.

Oppenheim, A. N. Questionnaire Design and Attitude Measurement. New York: Basic Books Inc., 1966.

Seltiz, C. et al. Research Methods in Social Relations. New York: Holt, Rinehart and Winston, 1959.

## Chapitre IV

### ANALYSES DES DONNEES

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse comparative des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique à l'élémentaire par les trois groupes de répondants, à savoir: les directeurs d'école, les titulaires de classe et les spécialistes eux-mêmes. Les fréquences des réponses à tous les éléments du questionnaire de la part de tous les répondants apparaissent aux tableaux 4.1 (directeurs d'école), 4.2 (titulaires de classe) et 4.3 (spécialistes d'éducation physique).

Les résultats de cette investigation furent divisés en cinq parties: (1) comparaison des scores des trois groupes de répondants à l'égard de la dimension enseignement; (2) comparaison des scores des trois groupes de répondants à l'égard de la dimension animation (para-scolaire); (3) comparaison des scores des trois groupes de répondants à l'égard de la dimension administration; (4) comparaison des scores des spécialistes masculins et féminins à l'égard de chacune des trois dimensions considérées; (5) classification des tâches prioritaires que les trois groupes de répondants favorisaient à l'intérieur de chacune des trois dimensions.

Tableau 4.1

Répartition des réponses de la part des directeurs d'école  
aux 27 énoncés du questionnaire

Dimensions	Questions	Echelle de réponses					N
		1	2	3	4	5	
<u>ENSEIGNEMENT</u>	1	1	0	0	0	41	42
	2	1	1	0	3	27	42
	3	1	1	7	18	14	41
	4	0	1	6	23	12	42
	5	1	1	5	10	25	42
	6	1	4	8	22	8	42
	7	0	1	1	6	34	42
	8	0	1	2	11	28	42
	9	0	1	2	14	25	42
<u>ANIMATION</u>	10	0	2	3	15	22	42
	11	0	1	2	15	24	42
	12	2	4	14	10	12	42
	13	0	1	2	16	22	41
	14	0	1	3	16	22	42
	15	2	7	18	10	5	42
<u>ADMINISTRATION</u>	16	5	12	6	14	5	42
	17	1	1	2	11	17	42
	18	1	1	0	14	26	42
	19	0	1	1	12	28	42
	20	1	0	0	12	29	42
	21	2	2	6	12	20	42
	22	1	2	3	14	15	41
	23	3	0	1	15	22	41
	24	0	3	4	20	14	41
	25	6	7	8	12	9	42
	26	0	9	9	17	7	42
	27	4	11	10	13	4	42

Tableau 4.2

Répartition des réponses de la part des titulaires de classe  
aux énoncés du questionnaire

Dimensions	Questions	Echelle de réponses					N
		1	2	3	4	5	
<u>ENSEIGNEMENT</u>	1	1	0	0	7	75	83
	2	1	1	4	20	57	83
	3	4	8	20	36	14	83
	4	3	6	22	37	14	82
	5	1	2	12	47	21	83
	6	2	3	8	47	23	83
	7	2	3	3	33	42	83
	8	1	0	1	35	46	83
	9	3	2	11	37	29	82
<u>ANIMATION</u>	10	0	2	6	24	50	82
	11	0	4	1	30	46	81
	12	2	10	22	31	18	83
	13	0	4	8	40	30	82
	14	1	1	4	35	42	83
	15	14	16	31	21	1	81
<u>ADMINISTRATION</u>	16	2	8	21	43	9	83
	17	0	0	6	32	44	86
	18	0	1	2	34	45	82
	19	0	3	3	43	33	82
	20	0	1	0	23	59	83
	21	0	7	15	41	20	83
	22	0	2	22	37	21	82
	23	0	1	8	43	31	83
	24	1	2	18	40	22	83
	25	1	7	17	26	32	83
	26	6	11	32	23	11	83
27	14	13	21	22	7	83	

Tableau 4.3

Répartition des réponses de la part des spécialistes en éducation physique  
aux 27 énoncés du questionnaire

Dimensions	Questions	Echelle de réponses					N
		1	2	3	4	5	
<u>ENSEIGNEMENT</u>	1	0	0	0	9	34	43
	2	0	0	0	7	36	43
	3	2	5	6	15	14	42
	4	3	3	12	20	5	43
	5	0	1	4	24	14	43
	6	0	1	3	12	26	42
	7	0	3	3	19	18	43
	8	0	0	0	13	30	43
	9	0	0	4	25	13	42
<u>ANIMATION</u>	10	1	2	8	30	12	43
	11	1	3	4	17	18	43
	12	2	8	12	16	5	43
	13	0	0	3	19	19	41
	14	0	3	0	22	18	43
	15	7	11	14	8	3	43
<u>ADMINISTRATION</u>	16	6	9	9	15	3	42
	17	0	0	3	18	20	42
	18	1	1	0	14	26	42
	19	0	0	2	21	19	42
	20	0	0	0	10	33	43
	21	1	1	4	21	16	43
	22	1	2	4	22	15	43
	23	0	2	2	18	20	42
	24	0	1	5	22	15	43
	25	1	2	1	13	25	42
	26	5	4	13	15	6	43
	27	4	11	10	13	4	42

Comparaison des attentes des directeurs d'école,  
des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique  
à l'égard de la dimension enseignement

Afin de vérifier si les trois groupes de répondants véhiculaient les mêmes attentes de rôle, une analyse de variance fût effectuée sur les scores obtenus dans la dimension "enseignement".

Cette analyse a permis de vérifier la première hypothèse de recherche établie préalablement, à l'effet que les directeurs d'école, les titulaires de classe et les spécialistes en éducation physique auraient des attentes similaires, quant au rôle que devrait jouer le spécialiste en éducation physique au sein de l'école primaire, à l'égard de la dimension "enseignement". La valeur F obtenue (voir tableau 4.4), a démontré une différence significative entre les trois groupes. Une analyse subséquente à ce rapport F significatif en appliquant la procédure de Scheffé a révélé que des différences significatives existaient entre les attentes des directeurs d'école et des titulaires de classe, de même qu'entre les attentes des directeurs d'école et des spécialistes. Cette première hypothèse n'a donc pu être supportée.

Une explication possible de ce résultat pourrait résulter du fait que d'une part, le directeur d'école en tant que responsable hiérarchique et figure-clef du processus éducatif, travaillant tant avec les élèves et les professeurs qu'avec les parents, le gouvernement et le milieu, ait des attentes de rôle qui diffèrent de celles des titulaires et des spécialistes qui sont eux au contact des réalités quotidiennes de l'enseignement dans leurs différents domaines d'intervention.

Tableau 4.4

Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes d'éducation physique à l'égard de la dimension enseignement

Intervenant	N	$\bar{X} \pm \sigma$	Source	dl	SC	CM	Rapport F
Directeurs	42	40.38 ± 4.96	Inter	2	246.99	123.49	6.75*
Titulaires	83	37.49 ± 4.35	Intra	165	3015.75	18.27	
Spécialistes	43	37.79 ± 3.28					

\*p < .001

D'autre part, tous les programmes cadre de l'enseignement de l'éducation physique au primaire élaborés par le Ministère de l'Education Nationale, ne décrivent pas dans les détails les différents niveaux d'apprentissage et le contenu de chacun comme cela est de rigueur dans les autres disciplines à l'élémentaire. Si bien que la perception des attentes de rôles au niveau de la dimension enseignement pourrait varier d'un groupe de répondants à un autre.

Comparaison des attentes des directeurs d'école,  
des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique  
à l'égard de la dimension animation para-scolaire

Pour vérifier si les spécialistes véhiculaient des attentes de rôle différentes des deux autres groupes de répondants, une analyse de variance a été effectuée sur les scores obtenus dans la dimension animation.

Cette analyse a permis de vérifier la deuxième hypothèse de recherche établie préalablement, à l'effet que les différences perceptuelles entre les spécialistes et les deux autres catégories d'intervenants relativement aux attentes du rôle de l'éducateur physique dans l'école, se situeront au niveau de la dimension "animation" d'activités para-scolaires. La valeur F illustrée (voir tableau 4.9) n'a démontré aucune différence significative entre les trois groupes de répondants. Cette hypothèse a donc été infirmée.

L'explication de ce résultat pourrait être attribuable au fait que dans la société québécoise, les grandes orientations de l'activité physique de ces dernières années qui émanent des documents-clés du

Tableau 4.5

Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes d'éducation physique à l'égard de la dimension animation para-scolaire

Intervenant	N	$\bar{X}$	$\pm \sigma$	Source	dl	SC	CM	Rapport F
Directeurs	42	24.40	$\pm 3.78$	Inter	2	72.38	36.19	2.79
Titulaires	83	23.68	$\pm 3.46$	Intra	165	2134.42	12.93	
Spécialistes	43	22.58	$\pm 3.66$	Total	167	2206.80		

gouvernement, consacrent l'intégration de l'activité physique au sein de la culture (la politique québécoise de développement culturel, vol. 2, pp. 195-202, 1978). Ces nouveaux objectifs de l'éducation physique font du spécialiste, l'acteur principal de l'animation communautaire, du plein-air spécialisé et du sport en général. Cette nouvelle dimension relative au rôle du spécialiste en éducation physique pourrait expliquer la similitude des attentes de rôle par les trois groupes d'intervenants à l'égard des tâches d'animation para-scolaire à l'école primaire.

Comparaison des attentes des directeurs d'école,  
des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique  
à l'égard de la dimension "administration"

Pour vérifier si les spécialistes d'éducation physique avaient des attentes de rôle différentes des deux autres groupes de répondants, une analyse de variance a également été effectuée sur les scores obtenus dans la dimension administration.

Cette analyse a permis de vérifier la troisième hypothèse de recherche préalablement, à l'effet qu'il y aurait des différences de perception entre les spécialistes et les deux autres catégories d'intervenants relativement aux attentes du rôle de l'éducateur physique dans l'école, à l'égard de la dimension administration. La valeur F illustrée (voir tableau 4.6) n'a démontré aucune différence significative entre les trois groupes de répondants. Cette hypothèse a donc été infirmée.

Tableau 4.6

Comparaison des attentes des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes d'éducation physique à l'égard de la dimension administration

Intervenant	N	$\bar{X} \pm \sigma$	Source	dl	SC	CM	Rapport F
Directeurs	42	47.23 ± 6.68	Inter	2	4.48	2.24	0.06
Titulaires	83	47.48 ± 5.51	Intra	165	5373.39	32.56	
Spécialistes	43	47.69 ± 4.99	Total	167	5377.87		

Une explication des résultats relatifs à cette troisième hypothèse pourrait résider dans le fait que, d'une part, le spécialiste est perçu comme un organisateur des activités sportives et récréatives. D'autre part, les tâches d'administration sont très normalisées: élaboration du projet de subvention pour les sorties de plein-air, obligation pour le spécialiste d'inventorier le matériel sportif au début et à la fin de l'année scolaire, planification des activités à l'étude dans l'année ... etc. De telle sorte que ces tâches pourraient apparaître plus évidentes aux yeux des divers intervenants au primaire.

Il est donc probable que les activités d'administration telles que décrites soient généralement perçues par les trois groupes de répondants comme faisant partie des tâches que devraient jouer le spécialiste en éducation physique dans le cadre de son rôle professionnel au primaire.

Une analyse complémentaire a été effectuée sur les vingt sept items du questionnaire afin d'identifier ceux qui étaient significatifs au niveau de la distribution des fréquences. A cause des trop petites fréquences dans certaines cases du schéma, les catégories de perception ont été regroupées de la façon suivante: totalement d'accord (5) et d'accord (4) ensemble; totalement en désaccord (1) et en désaccord (2) ensemble.

Un test chi-carré a été réalisé pour les catégories ainsi regroupées et deux items dans la dimension administration ce sont révélés significativement différents:

Question 16: Le spécialiste en éducation physique devrait rendre compte au conseiller pédagogique en éducation physique de la commission scolaire.

Les différences significatives au niveau de cet item (voir tableau 4.7) semblent provenir du grand nombre de regroupement des titulaires de classe sur le degré de perception 5, par rapport aux directeurs d'école et aux spécialistes en éducation physique. Une interprétation possible est que tous les titulaires de classe travaillent en étroite collaboration avec plusieurs conseillers pédagogiques durant l'année scolaire et avec lesquels ils échangent sur le plan pédagogique. Cette relation permanente pourrait influencer leurs attentes à l'égard du spécialiste en éducation physique.

Question 25: Le spécialiste en éducation physique devrait gérer le budget alloué à l'éducation physique et sportive dans son école.

L'observation des résultats (voir tableau 4.8) fait remarquer que presque l'ensemble des spécialistes sont d'accord ou totalement d'accord (5) sur cet énoncé par rapport aux titulaires de classe et aux directeurs d'école. Une interprétation de ces résultats pourrait être un désir des spécialistes de posséder une autonomie financière pour l'achat du matériel sportif, alors que les directeurs d'école et les titulaires de classe ont une perception différente.

Tableau 4.7

Réponses des intervenants du milieu scolaire à la question 16.

"Le spécialiste en éducation physique devrait rendre compte au conseiller pédagogique en éducation physique de la commission scolaire."

Intervenants	Echelle de réponses			N
	1	3	5	
Directeurs	17	6	19	42
Titulaires	10	21	52	83
Spécialistes	15	9	18	42
Total	42	36	89	167

$df = 4$

$\chi^2 = 15.75$

\*P < .0034

Tableau 4.8

Réponses des intervenants du milieu scolaire à la question 25.

"Le spécialiste en éducation physique devrait  
gérer le budget alloué à l'éducation physique  
et sportive dans son école."

Intervenants	Echelle de réponses			N
	1	3	5	
Directeurs	13	8	21	42
Titulaires	8	17	58	83
Spécialistes	3	1	38	42
Total	24	26	117	167

$df = 4$        $\chi^2 = 22.07$

\* $P < .0002$

Comparaison des attentes des spécialistes  
d'éducation physique de sexe masculin et féminin

Pour vérifier si les spécialistes masculins et féminins véhiculaient les mêmes attentes de rôle, un test-t fut effectué sur les scores obtenus dans chacune des trois dimensions du questionnaire.

Cette analyse a permis de vérifier la quatrième hypothèse établie, préalablement, à l'effet qu'il y aurait homogénéité de perception des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique entre les spécialistes masculins et féminins. Les valeurs  $t$  illustrées (voir tableau 4,9) pour chaque dimension n'ont démontré aucune différence significative entre les deux groupes de répondants. Cette quatrième hypothèse a donc été confirmée.

Classification des énoncés par ordre de priorité  
dans chacune des trois dimensions du questionnaire

Une analyse a été effectuée afin de déterminer la priorité accordée à chacune des questions dans les trois dimensions du questionnaire par les trois groupes de répondants. Pour ce faire, il a été demandé à chacun des répondants de classer les énoncés de chaque dimension de 1 à 9 pour la dimension enseignement; de 1 à 6 pour la dimension animation et de 1 à 12 pour la dimension administration; en fonction de la priorité qu'ils leur accordaient. Puis une priorité moyenne a été obtenue à partir des priorités de tous les répondants à cette question.




Tableau 4.9

Comparaison des attentes des spécialistes d'éducation physique de sexe masculin et féminin

Dimension	Spécialistes masculins (N = 27) $\bar{X} \pm \sigma$	Spécialistes féminins (N = 16) $\bar{X} \pm \sigma$	Différence entre les moyennes	Valeur t	Niveau de signif.
Enseignement	37.3 ± 3.3	38.6 ± 3.1	-1.3	-1.29	0.203
Animation	22.0 ± 4.0	23.5 ± 2.7	-1.5	-1.27	0.210
Administration	46.9 ± 5.3	49.0 ± 4.2	-2.1	-1.33	0.191

Un résumé des résultats de cette analyse est présenté au tableau 4.10.

Les résultats de cette analyse permettent de constater:

(1) Au niveau de la dimension enseignement; les trois premiers items classés qui sont les questions 1, 2 et 7 du questionnaire de l'étude, ont un lien évident, qui semble démontrer la perception des attentes de rôle du spécialiste d'éducation physique, comme intervenant intégré dans le système scolaire primaire et possédant un programme cadre d'étude à réaliser, comme les autres intervenants de l'école.

(2) Au niveau de la dimension animation, les trois premiers items classés sont les questions 10, 11 et 13 du questionnaire de l'étude. Ils dénotent d'après cette perception des attentes de rôle, l'intérêt accordé aux activités de jeux, de sport et de plein-air à l'école, dans la définition du rôle idéal du spécialiste dans l'exercice de ses fonctions à l'élémentaire.

(3) Au niveau de la dimension administration, les trois premiers items classés sont les questions 18, 20 et 23 du questionnaire de l'étude. Ils démontrent la tendance des attentes des divers intervenants quant aux responsabilités du spécialiste dans le domaine de la sécurité des enfants lors de la pratique des activités sportives; l'importance qu'on devrait lui accorder dans le choix de la qualité du matériel sportif, et enfin l'étroite collaboration avec le responsable de la commission scolaire dans la réalisation du programme institutionnel du Ministère de l'Education, de la même façon que tous les autres intervenants de l'institution scolaire.

Tableau 4.10

Classification des priorités que les trois groupes de répondants favorisaient à l'intérieur de chacune des trois dimensions du questionnaire

Dimensions	Questions	Priorité moyenne	Classification
<u>Enseignement</u>	1	2.43	1
	2	3.06	2
	3	5.95	7
	4	6.75	3
	5	4.65	4
	6	5.22	5
	7	4.45	3
	8	5.33	6
	9	6.46	8
<u>Animation</u>	10	3.01	1
	11	3.53	2
	12✓	5.17	5
	13	3.76	3
	14	3.94	4
	15	5.51	6
<u>Administration</u>	16	8.16	10
	17	6.04	5
	18	4.92	1
	19	6.73	8
	20	5.32	3
	21	6.59	6
	22	6.00	4
	23	5.10	2
	24	6.60	4
	25	7.24	9
	26	8.99	12
27	8.52	11	

Cette classification permet de constater qu'idéalement le spécialiste en éducation physique est un intervenant intégré et souhaité au primaire, et que son domaine de compétence est surtout perçu comme une animation des activités récréatives et de sports, qu'il devrait collaborer à l'élaboration de son programme de travail, et avoir le privilège de proposer la qualité du matériel de travail puis garantir la sécurité des enfants.

## Références

Ministère d'Etat au développement culturel La politique Québécoise de développement culturel, vol. 2, Québec, Editeur officiel, 1978.

## Chapitre V

### RESUME, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans une perspective organisationnelle un "rôle" correspond à une somme d'attentes attribuées à un titulaire d'une position sociale. Or tout système social comporte un aspect institutionnel, les membres faisant partie de ce système se donnent des normes de fonctionnement et de comportement qui deviennent très vite institutionnalisées (Deblois, 1981, p. 265). Ces impératifs institutionnels se trouvent encore plus clairement définis dans les rôles et surtout dans les attentes que l'on entretient à l'égard de ceux qui assument ces rôles. Un rôle est ici défini non seulement en terme de poste mais aussi en terme de responsabilités, d'obligations et de pouvoir. En outre, les attentes définissent pour celui qui assume un rôle ce qu'il doit faire et ce qu'il ne doit pas faire et cela aussi longtemps qu'il assume ce rôle.

La détermination du rôle du spécialiste en éducation physique dans le système scolaire primaire comprend l'ensemble des comportements professionnels explicites que les autres s'attendent légitimement de sa part (Sheedy, 1970).

#### Enoncé du problème

Le problème de la présente recherche était de déterminer l'homogénéité des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique

de la part des principaux intervenants au sein de l'école élémentaire. Pour ce faire trois principaux ensembles de tâches relatifs au rôle du spécialiste en éducation physique étaient particulièrement inventoriés, à savoir les tâches d'enseignement, les tâches d'animation d'activités para-scolaires, et les tâches d'administration. D'une manière spécifique, la présente étude tentait de répondre aux questions suivantes:

(1) Est ce qu'il y a une similitude dans la perception des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique entre les directeurs d'école, les titulaires de classe et les spécialistes à l'égard de la dimension enseignement?

(2) Est ce que la perception des attentes de rôle des spécialistes en éducation physique diffère de celle des deux autres groupes de répondants à l'égard des dimensions animation para-scolaire et administration?

(3) Le sexe est-il un facteur qui influence la perception des attentes de rôle entre les spécialistes d'éducation physique masculins et féminins?

#### Revue de la littérature

L'examen attentif des différents ouvrages, des textes officiels du ministère de l'Éducation du Québec, ainsi que des études et recherches empiriques traitant du rôle du professeur d'éducation physique, démontrent les faits suivants: premièrement, depuis une dizaine d'année

des efforts incessants de publication de la part de spécialistes et chercheurs en éducation physique ont été déployés afin de démontrer l'importance de cette spécialité tant dans le domaine scolaire que celui de la société toute entière comme phénomène culturel et social. Deuxièmement, le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation a confirmé à travers différents rapports officiels, l'importance et l'insertion de l'éducation physique dans le système éducatif général et a effectué de nombreuses études pour identifier les différents secteurs d'intervention, les fonctions et les tâches qui s'y rattachent. Troisièmement, certaines études et recherches empiriques faites aux États-Unis et au Canada, ont montré qu'on n'avait pas toujours la même perception du rôle du spécialiste en éducation physique chez les divers intervenants dans les établissements scolaires et universitaires. Ces recherches ont également démontré que les tâches spécifiques rattachées aux fonctions du spécialiste n'étaient pas toujours bien définies. Enfin les études empiriques ont fait valoir qu'il n'y avait pas assez de collaboration entre les titulaires de classe et les spécialistes en éducation physique à l'élémentaire dans les activités de mouvement.

#### Méthodologie

L'instrument de mesure utilisé pour cette recherche fut construit par le chercheur. Les vingt sept items adressés aux directeurs d'école, aux titulaires de classe et aux spécialistes d'éducation physique

comportaient trois dimensions: (1) la dimension enseignement; (2) la dimension animation (para-scolaire); et (3) la dimension administration. Les énoncés du questionnaire étaient élaborés en s'inspirant de la description de tâches du spécialiste en éducation physique telle que contenue dans les documents officiels du Ministère de l'Éducation, et en s'inspirant des questionnaires des études et recherches empiriques existant sur le sujet.

Les sujets de cette étude comprenaient tous les spécialistes en éducation physique diplômés d'université et oeuvrant à temps complet dans une ou plusieurs écoles primaires. Tous les directeurs et/ou directrices d'école des institutions où travaille un spécialiste en éducation physique et de titulaires de classe choisis au hasard à raison de deux par école et le cas échéant un dans le premier cycle, et un dans le deuxième cycle. L'échantillonnage de la présente étude s'élevait à 42 directeurs d'école, à 83 titulaires de classe et à 43 spécialistes en éducation physique, repartis dans 45 écoles primaires publiques. Tel qu'illustré au chapitre III, 94,38% de la population totale a répondu au questionnaire.

La distribution et la collecte des questionnaires ont été réalisées sur une période approximative de quatre semaines. Durant la même période le chercheur a réalisé trente entrevues semi-structurées avec les spécialistes en éducation physique portant sur huit questions. Certaines mesures ont été prises afin d'assurer l'anonymat des répondants. Aucun nom d'institutions ou de répondants ne fût divulgué dans cette recherche.

## Résultats

Les résultats suivants furent obtenus en analysant les données des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique qui ont répondu au questionnaire de l'étude.

Comparaison des scores de perception des directeurs d'école, des titulaires de classe et des spécialistes en éducation physique à l'égard de la dimension enseignement.

Une différence significative au niveau .0015 fut observée entre la perception des trois groupes de répondants en ce qui concerne la dimension enseignement. L'application du Scheffé a révélé qu'il y avait une différence significative de perception entre les directeurs d'école et les titulaires de classe, de même qu'entre les directeurs d'école et les spécialistes en éducation physique. La première hypothèse de recherche à l'effet qu'il n'y aurait pas une différence significative entre les trois groupes de répondants a donc été rejetée.

Comparaison des scores de perception de spécialistes d'éducation physique et des deux autres groupes de répondants à l'égard de la dimension animation.

L'analyse de la variance à une dimension n'a démontré aucune différence significative. La deuxième hypothèse de recherche à l'effet qu'il y aurait une différence significative entre les perceptions des spécialistes en éducation physique et les deux autres groupes de

répondants a donc été infirmée. Les spécialistes, les directeurs d'école et les titulaires de classe ont une perception similaire quant aux attentes de rôle des activités d'animation para-scolaire du professeur d'éducation physique à l'élémentaire.

Comparaison des scores de perception des spécialistes  
d'éducation physique et des deux autres groupes de répondants  
à l'égard de la dimension administration.

L'analyse de variance à une dimension faite à l'aide des scores de perception n'a démontré aucune différence significative. La troisième hypothèse de recherche à l'effet qu'il y aurait une différence significative entre les perceptions des spécialistes en éducation physique et les deux autres groupes de répondants a donc été rejetée. Les spécialistes, les directeurs d'école et les titulaires de classe ont les mêmes attentes de rôle du spécialiste en éducation physique au primaire quant aux tâches administratives de son rôle professionnel.

Comparaison des scores de perception des spécialistes  
masculins et féminins à l'égard de chacune des trois  
dimensions du questionnaire.

Aucune différence significative n'est apparue entre les spécialistes masculins et féminins. La quatrième hypothèse de recherche à l'effet qu'il y aurait une homogénéité de perception entre les spécialistes masculins et féminins a donc été confirmée. Les spécialistes masculins et féminins ont la même perception de leurs attentes de rôle à l'élémentaire.

Classification des énoncés par ordre de priorité  
dans chacune des trois dimensions du questionnaire.

Les tâches priorisées par l'ensemble des trois groupes de répondants semblent décrire le spécialiste d'éducation physique comme un animateur d'activités sportives, intégré dans le milieu scolaire primaire.

Conclusions

En se basant sur les résultats de la présente étude, et en tenant compte des limites de cette recherche, voici les conclusions que l'on pourrait tirer de cette investigation:

(1) Il semble y avoir unanimité de perception des divers intervenants du primaire en ce qui à trait aux attentes de rôle du spécialiste en éducation physique dans les domaines de l'animation para-scolaire et d'administration au sein de l'école.

(2) Les trois groupes d'intervenants au sein de l'école primaire ne semblent pas d'accord dans leurs perceptions des attentes de rôle du spécialiste en éducation physique dans ses tâches d'enseignement des activités physiques.

(3) Le sexe ne semble pas être un facteur qui influence la perception des spécialistes en éducation physique à l'élémentaire.

(4) Les trois groupes d'intervenants au primaire, semblent percevoir le spécialiste en éducation physique comme un animateur

sportif intégré au système scolaire et qui devrait articuler son enseignement selon un programme précis comme le font d'ailleurs ses autres collègues de l'école.

#### Recommandations

En se basant sur les résultats obtenus de la présente étude, voici quelques recommandations suggérées:

(1) Il serait intéressant de réaliser une étude similaire au niveau des établissements publics secondaires.

(2) Etendre l'étude à des écoles primaires publiques françaises de d'autres régions du Québec.

## Référence

- Deblois, C. et Moisset, J. "Problèmes de sélection des directeurs d'école primaire dans la région 03". Revue des sciences de l'éducation, vol. VII, no. 2, 1981.
- Sheedy, A. "Statut et rôle professionnels de l'enseignement en éducation physique". Mouvement, vol. V, no. 3-4, sept. et déc., 1970.

## BIBLIOGRAPHIE

- Amos, J. R., Brown, F. H., et Mink, O. G. Statistical Concepts. New York: Harper and Row, 1965, p. 64.
- Beaulac, G. "L'éducation physique à l'école". Vie pédagogique, no. 10, Déc. 1980.
- Bélanger, P. W. et Rocher, G. "Eléments d'une sociologie de l'éducation". Ecole et société au Québec. Montréal: Editions HMH, Montréal, 1970.
- Boileau, R. "Rôle et statut du professionnel de l'activité physique". L'Education physique: où va la profession? Montréal, les Editeurs Desport, 1982.
- Burton, D. E. "A comparison of the expectations of four groups for the role of the physical education teacher". Doctoral Dissertation, University of New Mexico, 1973.
- Charron, C., On a un monde à recréer. Livre blanc sur le loisir au Québec, Editeur officiel du Québec, 1979.
- Cronbach, L. J. Essentials of Psychological Testing, Third Edition, New York: Harper and Row, 1970.
- Deblois, C. et Moisset, J. "Problème de sélection des directeurs d'école primaire dans la région 03". Revue des sciences de l'éducation, vol. VII, no. 2, 1981.
- Demers, P..J. "L'éducation physique scolaire Québécoise, une nouvelle mission sociale à découvrir". Revue des sciences de l'éducation, vol. VI, no. 1, 1980.

- Desrosiers, P. "L'intervention volontaire des enseignants titulaires ayant acquis une formation de base en éducation physique". Revue de l'ACSEPR, vol. 49, no. 2, Nov.-Déc., 1982.
- Genet, Y. "L'activité physique, un potentiel, une ressource pour les élèves ou pour les enseignants"? AIVEEAPQ, 6, mars 1982.
- Getzels, J. W., Lipham, J. M., et Campbell, R. F. Educational Administration as a Social Process. New York: Harper and Row, 1968.
- Gross, N., Mason, W. S., et McEachern, A. W. Exploration in Role Analysis: Studies of the School Superintendency Role. New York: John Wiley and Sons, 1966.
- Harvey, J. "Les professionnels de l'activité physique: agents d'émancipation ou agents de contrôle"? L'éducation physique: où va la profession? Montréal, les Editions Desport, 1982.
- Hendry, L. B. "The role of the physical education teacher". Educational Research, vol. 17, no. 2, February, 1975.
- Hunter, J. E. "Role expectations of selected secondary physical education teachers and principals in Illinois". Doctoral Dissertation, University of Illinois at Urbana, Champaign, 1975.
- Lucio, W. H., & McNeil, J. D. Supervision in Thought and Action. New York: McGraw-Hill, 1969.
- Ministère de l'Éducation L'école québécoise. Énoncé de politique et plan d'action. Québec, éditeur officiel du Québec, 1979.

Ministère de l'Éducation Consultation sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire - synthèse des résultats de la consultation. Québec, Editeur officiel, 1978.

Ministère de l'Éducation Guide de l'organisation de l'éducation physique à l'école élémentaire. Québec, Editeur officiel, mai, 1971.

Ministère de l'Éducation Politique du sport scolaire au Québec. Québec, Editeur officiel, nov., 1969.

Ministère de l'Éducation Programme d'études-primaire - Education physique. Québec, Editeur officiel du Québec, 1981.

Ministère de l'Éducation Rapport du groupe de travail ou l'éducation physique et le sport à l'école. Québec, Editeur officiel, avril, 1975.

Ministère de l'Éducation Rapport préliminaire du groupe de travail ministériel sur l'éducation physique et le sport en milieu scolaire. Québec, Editeur officiel, février, 1975.

Ministère d'État au développement culturel La politique Québécoise de développement culturel, vol. 2, Québec, Editeur officiel, 1978.

Mosston, M. Teaching: From Command to Discovery. Belmont, California: Wadsworth, 1972.

Oppenheim, A. N. Questionnaire Design and Attitude Measurement. New York: Basic Books Inc., 1966.

Pace, J. A. "A comparison of the role definitions of physical education college teachers and prospective high school teachers". Doctoral Dissertation, University of Michigan, 1979.

- Ramunas, A. P. L'éducation physique dans un humanisme intégral, 2ième éd., Les éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Canada, 1960.
- Sarbin, T., et Vernon, A. "Role Theory". In G. Lindzey and Aronson (Eds.): Handbook of Social Psychology, 2nd éditions, Vol. 1. Reading, Mass.: Addison-Wesley, 1969.
- Seltiz, C. et al. Research Methods in Social Relations. New York: Holt, Rinehart and Winston, 1959.
- Sheedy, A. "Statut et rôle professionnels de l'enseignant en éducation physique". Mouvement, vol. V, no. 3-4, sept. et déc. 1970.
- Thibault, A. "Les travailleurs en loisir et l'éducation psycho-sociale au loisir". Thèse de doctorat, Université Laval, 1980.
- Weber, M. L. "The role of the woman high school physical education teacher as viewed by selected university and public school personnel in Wisconsin". Doctoral Dissertation, University of Wisconsin: Madison, 1974.
- Wood, S. J. "Reciprocal role expectations of women physical education teachers and chairmen". Doctoral Dissertation, University of Illinois at Urbana-Champaign, 1971.

---

APPENDICE A  
INSTITUTIONS SCOLAIRES PARTICIPANTES

## INSTITUTIONS PARTICIPANTES

Ecole Georges-Etienne Cartier  
Ecole la Source  
Ecole le Coteau  
Ecole le Petit Prince  
Ecole le Progrès  
Ecole L'Oiseau Bleu  
Ecole Massé  
Ecole Parc Ecole-Renaud  
Ecole Parc Ecole Robinaon  
Ecole Riviera et St-Coeur de Marie  
Ecole St-Antoine  
Ecole Ste-Bernadette et Mat. Leblanc  
Ecole St-Joseph et St-Pierre  
Ecole Euclide Lanthier  
Ecole Limoges  
Ecole Notre Dame  
Ecole Arc en Ciel  
Ecole S- Médard  
Ecole St-Paul  
Ecole Vieux Verger  
Ecole Carle  
Ecole Raymond  
Ecole Jean XXIII  
Ecole St-René  
Ecole St-Pie X  
Ecole Lavictoire  
Ecole St-Aloysius  
Ecole Ste-Maria Goretti  
Ecole St-Jude  
Ecole Lavigne  
Ecole Ste-Rose  
Ecole de la Montée  
Ecole la Sablonnière  
Ecole Côte du Nord  
Ecole Lac des Fées  
Ecole la Pêche  
Ecole Mont Bleu  
Ecole Notre Dame Hull  
Ecole Parc de la Montagne  
Ecole Reboul  
Ecole Ste-Cécile  
Ecole St-Jean Bosco  
Ecole St-Paul  
Ecole St-Raymond  
Ecole St-Rédempteur

APPENDICE B

CORRESPONDANCE ET QUESTIONNAIRE

MEMORANDUM

AUX: Directeurs d'école, titulaires de classe et spécialistes d'éducation physique des commissions scolaires d'Aylmer, Gatineau, Champlain et Outaouais Hull

DE: Daniel Soucie, Professeur agrégé

SUJET: Thèse de maîtrise de l'étudiant Moussa Coulibaly

DATE: Le 27 mai, 1983

---

Je vous suis très reconnaissant d'avoir accepté de participer à la recherche de l'étudiant Moussa Coulibaly.

Cette recherche traite des attentes de rôle que préconisent les principaux intervenants du milieu scolaire élémentaire à l'égard du spécialiste en éducation physique. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation du travail fait présentement par le spécialiste en éducation physique dans votre école. On désire plutôt simplement connaître votre opinion en regard de ce que vous croyez qu'un spécialiste en éducation physique devrait faire au sein de l'école primaire.

Les réponses que vous apporterez au bref questionnaire ci-joint seront confidentielles et anonymes, et ne serviront que pour les fins de la présente étude. Le questionnaire est assez bref et nécessite environ vingt minutes à répondre.

Vers la fin de l'été, une synthèse des principaux résultats de cette recherche sera expédiée aux Directions générales des quatre commissions scolaires concernées qui ont déjà approuvé cette étude et consenti à ce que nous puissions vous approcher pour compléter cette recherche. Au nom de l'étudiant Moussa Coulibaly, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

*Daniel Soucie*

Une analyse des attentes de rôle  
du spécialiste en éducation physique  
à l'élémentaire dans l'outaouais québécois

"Questionnaire"

Instructions

Prière de lire attentivement et de bien vouloir répondre à chacune des questions.

Le questionnaire comprend quatre sections. Prière de bien répondre à toutes les questions dans chacune des sections.

Prière de prendre soigneusement note de l'échelle de réponse pour chacune des sections avant de répondre.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, ce qui importe c'est votre opinion personnelle.

Section I

Données personnelles et professionnelles

Prière de bien vouloir répondre à chacune des questions.

1. Fonctions dans l'école:

Directeur d'école

Titulaire de classe

Spécialiste en  
éducation physique

2. Sexe: M  F

Tâches d'enseignement

En regard de chacun des énoncés du questionnaire de cette section:

1. Prière de lire attentivement chacun des énoncés et encerclez (Partie A) le chiffre approprié correspondant à votre degré d'attentes par rapport au rôle que devrait jouer le spécialiste en éducation physique à l'école primaire.
2. Une fois la Partie A complétée, prière de classer (Partie B) de 1 à 9 par ordre de priorité, les énoncés de tâches décrites dans cette section, en accordant le chiffre 1 à la tâche d'enseignement qui vous semble la plus importante et ainsi de suite jusqu'au chiffre 9.

Totalement en désaccord	En désaccord	Indécis	D'accord	Totalement d'accord
1	2	3	4	5

PARTIE B

"Classifiez"

AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT LE  
SPECIALISTE EN EDUCATION PHYSIQUE  
DEVRAIT:

PARTIE A

"Encerclez"

- |       |    |  |   |   |   |   |   |
|-------|----|--|---|---|---|---|---|
| _____ | 1. | Etre membre à part entière du personnel enseignant de l'école en ce sens que le spécialiste a sa place parmi les intervenants au primaire. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 2. | Enseigner et appliquer le programme au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 3. | Rédiger des plans de leçons détaillées pour les séances d'éducation physique.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 4. | Interpréter et expliciter le programme institutionnel aux enseignants de son école et aux parents d'élèves.                                | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 5. | Définir clairement le contenu de l'apprentissage et de la formation des élèves.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 6. | Préciser les modalités et réaliser l'évaluation de l'apprentissage des élèves.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 7. | Collaborer avec les autres enseignants de l'école sur le plan pédagogique.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 8. | Etre à la disposition des élèves qui demandent son conseil.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 9. | Voir à l'installation, la répartition et la remise du matériel pédagogique.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

## Section III

Animation sportive

En regard de chacun des énoncés du questionnaire de cette section:

1. Prière de lire attentivement chacun des énoncés et encerclez (Partie A) le chiffre approprié correspondant à votre degré d'attentes par rapport au rôle que devrait jouer le spécialiste en éducation physique à l'école primaire.
2. Une fois la Partie A complétée, prière de classier (Partie B) de 1 à 6 par ordre de priorité, les énoncés de tâches décrites dans cette section, en accordant le chiffre 1 à la tâche d'animation sportive qui vous semble la plus importante et ainsi de suite jusqu'au chiffre 6.

Totalement en désaccord	En désaccord	Indécis	D'accord	Totalement d'accord
1	2	3	4	5

PARTIE B

"Classifiez"

AU NIVEAU DE L'ANIMATION SPORTIVE LE  
SPECIALISTE EN EDUCATION PHYSIQUE DEVRAIT:

PARTIE A

"Encerclez"

_____	10. Réaliser et animer des activités de jeux et de sports à l'école.	1	2	3	4	5
_____	11. Réaliser et animer des activités de plein air à l'école.	1	2	3	4	5
_____	12. Encadrer des groupes sélectionnés d'élèves pour vivre des expériences sportives inter-écoles et inter-commissions scolaires.	1	2	3	4	5
_____	13. Réaliser des activités de jeux, de sports et de plein air de l'école en collaboration avec les comités d'élèves et les titulaires.	1	2	3	4	5
_____	14. Collaborer à la préparation et l'animation de projets spéciaux (classes vertes, rouges, festivals sportifs, etc.).	1	2	3	4	5
_____	15. Réaliser et animer des activités de loisirs et de sports pour le personnel enseignant.	1	2	3	4	5

Section IV

Administration

En regard de chacun des énoncés du questionnaire de cette section:

1. Prière de lire attentivement chacun des énoncés et encerclez (Partie A) le chiffre approprié correspondant à votre degré d'accord par rapport au rôle que devrait jouer le spécialiste en éducation physique à l'école primaire.
2. Une fois la Partie A complétée, prière de classer (Partie B) de 1 à 12 par ordre de priorité; les énoncés de tâches décrites dans cette section, en accordant le chiffre 1 à la tâche d'administration qui vous semble la plus importante et ainsi de suite jusqu'au chiffre 12.

Totalement en désaccord	En désaccord	Indécis	D'accord	Totalement d'accord
1	2	3	4	5

AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION LE SPECIALISTE EN EDUCATION PHYSIQUE DEVRAIT:

**PARTIE B**

"Classifiez"

**PARTIE A**

"Encerclez"

- |       |     |   |   |   |   |   |   |
|-------|-----|---|---|---|---|---|---|
| _____ | 16. | Rendre compte au conseiller pédagogique en éducation physique de la commission scolaire.                                      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 17. | Assister aux réunions avec ses collègues et supérieurs.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 18. | Voir au bon état hygiénique et sécuritaire des plateaux d'enseignement et des aménagements sportifs.                          | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 19. | Inventorier le matériel pédagogique.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 20. | Conseiller sur l'achat d'équipement et de matériel didactique.  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 21. | Sensibiliser et conseiller le personnel de direction des écoles en regard du programme institutionnel.                        | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 22. | Elaborer le programme institutionnel d'activités de mouvement dans son école.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 23. | Collaborer à l'élaboration du programme institutionnel avec le responsable de l'éducation physique de la commission scolaire. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 24. | Participer à établir un diagnostic d'implantation du programme institutionnel dans son école (relance, révision).             | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 25. | Gérer le budget alloué à l'éducation physique et sportive dans son école.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 26. | Etablir la liaison avec les organismes de loisirs publics et/ou privés de la communauté immédiate.                            | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| _____ | 27. | Contribuer à une politique d'accessibilité aux équipements à l'intention des adultes le soir.                                 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

APPENDICE C

ENTREVUE SEMI-STRUCTUREE

## ENTREVUE SEMI-STRUCTUREE

## Enseignement

1. Devrait-il y avoir un spécialiste en éducation physique à l'école primaire?
2. Est-ce qu'il faudrait faire des évaluations en éducation physique à l'école primaire? et comment?

## Animation para-scolaire

1. Est-ce que le spécialiste en éducation physique devrait faire de l'animation para-scolaire à l'école primaire?  
Est-ce que les titulaires de classe devraient s'impliquer dans cette animation para-scolaire?
2. Pourquoi seriez-vous pour ou contre les compétitions inter-écoles et inter commissions scolaires?
3. Quelle devrait être d'après vous la place du plein-air à l'école primaire?

## Administration

1. Est-ce que c'est vous qui devriez établir le programme institutionnel d'éducation physique de l'école, ou les conseillers pédagogiques?

2. Etes-vous suffisamment responsables de l'administration au niveau des activités physiques dans l'école?
3. Devriez-vous relever du directeur d'école ou du conseiller pédagogique?

## Synthèse des réponses de l'entrevue semi-structurée

### Enseignement

(1) La présence d'un spécialiste en éducation physique à l'élémentaire est définitivement indiquée, compte tenu de l'importance des activités de mouvement à cet âge. Il serait souhaitable d'augmenter le nombre d'heures de travail et de rendre la formation de base du spécialiste plus adéquate pour l'enseignement à l'école primaire.

(2) L'évaluation est difficile, sinon impossible au primaire à cause du très peu d'heures allouées à l'éducation physique et au manque d'instrument d'évaluation. Si bien qu'elle se limite dans la plupart des cas, à une appréciation de l'effort accompli, autrement dit au niveau de participation de l'élève aux activités physiques. Il serait intéressant d'avoir un outil d'évaluation en éducation physique comme base de référence pour tous les spécialistes; cela permettrait de justifier le travail accompli et de renforcer le rôle du spécialiste au sein de l'école. Pour ce faire il devrait y avoir plus d'heures de travail par classe, donc plus de possibilités de suivre les enfants dans leur apprentissage.

### Animation

(1) L'animation sportive à caractère participatif c'est-à-dire ouverte à tous les élèves est souhaitable au primaire. La collaboration des titulaires surtout lors des sorties ou des journées sportives est

appréciable. Mais cette animation devrait être intégrée aux heures régulières de travail du spécialiste dans son école, et non à titre bénévole comme c'est le cas en ce moment.

(2) Les compétitions sont un moyen de ségration des élèves or à cet âge du développement de l'enfant, les activités sportives doivent être ouvertes à tous pour permettre à chacun de s'épanouir. Ceux qui sont intéressés par la compétition peuvent s'inscrire dans des clubs. La compétition devrait être plutôt de masse.

(3) Le plein-air devrait occuper une place importante au primaire, parce que non seulement il permettrait à l'enfant d'améliorer sa qualité de la vie, mais aussi de vivre d'autres types de relations. Mais certaines conditions devraient être améliorées pour permettre un meilleur essor, c'est-à-dire augmenter le temps alloué dans l'année et palier à l'insuffisance des moyens financiers nécessaires.

#### Administration

(1) Le programme institutionnel de l'école était élaboré dans la plupart des cas par l'ensemble des spécialistes d'éducation physique et du conseiller pédagogique de la commission scolaire. Mais depuis 1981 c'est le nouveau programme cadre qui sert de base à cette élaboration. Cependant chaque spécialiste devrait l'actualiser dans son école, selon ses possibilités et ses besoins.

(2) La plupart des spécialistes en éducation physique estiment être suffisamment responsables de la gestion de tout ce qui relève du domaine des activités physiques et sportives; ils avouent par contre

avoir très peu d'influence au niveau du budget alloué, car il font des propositions de dépenses annuelles dans les limites de l'enveloppe budgétaire que la direction de l'école veut bien accorder.

(3). La majorité des spécialistes en éducation physique souhaiteraient dépendre, sur le plan pédagogique du conseiller pédagogique de la commission scolaire si ce dernier avait une formation en éducation physique et était uniquement à la disposition des éducateurs physiques de sa commission scolaire. Mais, sur le plan administratif, ils voudraient pour la grande majorité dépendre du directeur d'école.